



**Ville de Lausanne**

Bureau lausannois  
pour les immigrés

Cahier du BLI N° 9

# Sentiments d'appartenance et d'exclusion dans les quartiers lausannois de la Borde, Bellevaux et Prélaz

Étude réalisée pour le BLI par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel.

Septembre 2019

Mandant: Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

Auteurs: Angèle Mendy, Denise Efionayi-Mäder

Participation: Dina Bader, Joëlle Fehlmann

Responsable de projet: Denise Efionayi-Mäder

Avec le soutien du



# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>7</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>12</b>
– Contexte de l'étude	12
– Objectifs de recherche	13
<b>2. La Ville de Lausanne et son approche de la diversité et de la mixité</b>	<b>15</b>
Politique de quartiers et promotion du vivre-ensemble: signification et objectifs	16
<b>3. Monographies des quartiers à l'étude : atouts et défis spécifiques</b>	<b>20</b>
– Borde / Bellevaux	20
– La Borde: un quartier à l'identité propre	22
– Bellevaux: quartier à deux facettes	31
– Prélaz un secteur typique du quartier laboratoire de Sébeillon / Malley	36
<b>4. Analyse par enjeux dégagés</b>	<b>49</b>
– Rôles et perspectives des acteurs centraux	49
– Médiation des conflits	49
– Autres acteurs importants dans les quartiers	50
– Rôle pivot des professionnel·le·s de terrain	51
– Perspective de quartier, sentiment d'appartenances et participation	52
– Sentiments de discrimination variant d'un contexte à l'autre	52
<b>5. En guise de conclusion</b>	<b>54</b>
Dynamiques sociales au sein des quartiers	54
Changements souhaités	56
<b>6. Références citées</b>	<b>58</b>
<b>7. Annexes</b>	<b>60</b>
	<b>3</b>

# Glossaire

Plutôt que de proposer notre propre terminologie, nous nous sommes adaptées, dans la mesure du possible, aux acceptions des personnes rencontrées. Il en résulte une polysémie des termes dont nous sommes conscientes. Pour plus de clarté dans le texte du rapport, nous avons adopté quelques définitions de travail simples, sans les discuter en détail:

## Association de migrant·e·s

Associations représentants des intérêts ou activités de groupes issus de la migration. Elles sont à distinguer d'autres associations qui soutiennent ou informent des migrant·e·s (Caritas, Appartenances). Nous faisons référence ici aux associations à visée culturelle ou fondées sur la base des origines ou intérêts communs des personnes issues de la migration.

## Cohésion sociale, vivre-ensemble, bonne cohabitation

La cohésion sociale peut être définie comme un état de la société (ou d'un groupe) où les liens sociaux sont intenses, favorisant l'intégration et la participation des citoyen·ne·s. Elle est considérée ici comme la finalité d'une politique qui vise à promouvoir le vivre-ensemble relevant de l'agir en commun<sup>1</sup>. Dans les documents de la Municipalité de Lausanne, le vivre ensemble se réfère à l'équilibre entre les besoins d'adaptation et le respect des différentes cultures au sein des centres urbains aux espaces publics limités.<sup>2</sup>

Dans le cadre de ce rapport, nous entendons la cohésion sociale au sens d'une finalité sociétale, tandis que nous déclinons le vivre-ensemble comme un objectif de la vie au sein du quartier. Par ailleurs, suivant certains intervenant·e·s rencontrés, nous distinguons la (bonne) cohabitation du vivre-ensemble. Le premier désignant davantage une coexistence respectueuse qui ne suppose pas de contacts fréquents ou une action commune; il constitue ainsi une forme de liens sociaux moins intenses qu'un véritable vivre-ensemble.

## Centre socioculturel

Terme générique pour désigner des structures présentes au sein des quartiers, notamment les Maisons de quartier et les Permanences pour jeunes (cf. encadré page 16). C'est un lieu d'initiatives collectives où les habitant·e·s accompagnés de professionnel·le·s de terrain, définissent et mettent en œuvre des projets de développement social et culturel au sein des quartiers. Les Centres socioculturels promeuvent des interactions sociales et le vivre-ensemble à travers l'acceptation de l'autre quelles que soient son origine, sa situation et sa catégorie sociale. Ils représentent par excellence des lieux d'apprentissage du vivre-ensemble.

Selon la Municipalité de Lausanne, l'animation socioculturelle est définie comme une politique d'intégration sociale. Cette dernière représente l'expression des besoins et l'accès par les citoyen·ne·s aux ressources sociales, économiques, environnementales, politiques et culturelles, disponibles en

société et en territoire, ce pour participer pleinement et solidairement à la vie collective et son organisation au sein des quartiers.<sup>3</sup>

## Discrimination

Suivant le sens donné par les personnes interviewées, la discrimination est entendue comme un traitement moins favorable ou stigmatisant d'un groupe social ou d'un individu sur la base de critères perçus comme non-pertinents.

## Diversité, mixité et « superdiversité »

Le terme de « mixité (socio-économique) » est utilisé en tant que synonyme de mixité sociale (Barou 2008) et se réfère à la présence de différentes couches sociales dans un quartier donné. Il est à distinguer de la « diversité » en termes d'origine (socio-)culturelle; à noter que les spécialistes parlent de *superdiversity* (Vertovec 2017) quand les deux dimensions (origines culturelles et appartenances sociales) se rejoignent.

## Qualité de vie

La qualité de vie est une des finalités de la cohésion sociale. Elle est un indicateur d'une politique réussie de cohésion sociale. La Ville de Lausanne cherche à la promouvoir au travers d'actions telles que les contrats et les maisons de quartier, ou encore les plantages (des potagers urbains et communautaires) et les jardins familiaux. D'après la Ville: « elle se construit au travers d'une société ouverte, conviviale et solidaire dans laquelle chacun peut satisfaire ses besoins essentiels et être intégré dans le respect mutuel et un sentiment de sécurité ».<sup>4</sup>

## Population migrante, migrant·e·s et autres personnes issues de la migration

La terminologie dans le domaine de la migration pose des problèmes récurrents de compréhension auprès du grand public. En effet, les sciences sociales optent souvent pour le terme « migrant ou migrante international·e » qui désigne, selon la définition de l'Organisation mondiale pour les migrations, toute personne qui a franchi une frontière internationale pour établir son lieu habituel de résidence, sans que soit tenu compte de son statut légal; que le déplacement soit volontaire ou involontaire; quelles que soient les causes du déplacement; ou quelle que soit la durée du séjour, au-delà d'une année. Les requérant·e·s d'asile et autres personnes à la recherche d'une protection tombent également sous cette définition.

Les migrant·e·s font partie de la population issue de la migration, qui est plus large et englobe également les enfants nés en Suisse ou arrivés jeunes, ayant fait leurs écoles en Suisse. Nous adhérons à la définition de l'Office fédéral de la statistique du statut migratoire<sup>5</sup> qui distingue la population issue de la migration et la population non-issu de la migration, bien que les statistiques pertinentes ne soient pas disponibles au niveau du quartier.

# Acronymes ou abréviations

## APEMS

---

- Accueil pour enfants en milieu scolaire

## CSC

---

- Centre socioculturel

## GRAAP

---

- Groupe d'accueil et d'action psychiatrique

## FASL

---

- Fondation socioculturelle Lausannoise

## PJB

---

- Permanence Jeunes Borde

---

# Remerciements

En premier lieu, nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des personnes rencontrées dans les quartiers analysés: résident-e-s, autres acteurs de proximité et facilitateurs-trices qui ont permis la réalisation effective de ce rapport. Les entretiens étaient confidentiels et certains interlocuteurs-trices ne souhaitent pas que leur nom figure dans ce rapport; la liste suivante est donc loin d'être exhaustive:

Camille Bernath, Damien Wirths, Franco Deguglielmo, Geneviève Ziegler, Julio Dusage, Kyrha Richter, Laurent Dougoud, Laurent Massonnet, Michael Reusser, Nathalie Jaunin, Nicolas Corbaz, Prudence Mukoma, Rachel Vemba, Samson Yemane, Séverine Pedraza, Sophie Dallenbach, Stéphane Cando, Stéphanie José, Tanguy Ausloos, Vincent Léchaire.

Nous remercions aussi chaleureusement les représentant-e-s du mandant: Laura Regev qui a accompagné l'ensemble du projet, nous a mises en contact avec des acteurs du terrain, nous a fourni des bases statistiques et documentaires et nous a donné des feedbacks précieux. Merci également au responsable du BLI, Bashkim Iseni, et Anna Andreiuolo, avec qui nous avons eu des échanges intéressants concernant les résultats et les pistes d'actions qui s'en dégagent. Une pensée émue va à Gabriela Amarelle, responsable du BLI, au moment de la mise en route du projet, décédée beaucoup trop tôt au printemps 2018.

Enfin un grand merci à nos collègues, Dina Bader et Joëlle Fehlmann, pour leurs feedbacks et leur soutien conséquent à la rédaction: Joëlle a relu et corrigé l'ensemble du manuscrit et Dina a rédigé le résumé sur la base du rapport.

<sup>1</sup> Martouzet Denis 2016. « Voisinage et injonction au vivre-ensemble: analyse relationnelle », Nouvelles perspectives en sciences sociales, Vol 11, numéro 2, p.279

<sup>2</sup> [www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html](http://www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html), consulté en juillet 2019

<sup>3</sup> Rapport-préavis N°2018/12:1

<sup>4</sup> [www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html](http://www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html), consulté en juillet 2019

<sup>5</sup> Le groupe « population issue de la migration » tel que défini par l'OFS comprend les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

# Résumé

La région lausannoise forme un creuset d'activités parmi les plus dynamiques de Suisse. Dans ce contexte, la ville de Lausanne connaît, depuis deux décennies, une croissance soutenue de sa population, caractérisée par nombre d'arrivées et de départs chaque année. Se pose alors la question de savoir comment les habitant·e·s perçoivent cette mobilité, à la fois intérieure et internationale, de même que les changements qui l'accompagnent: économiques, de logements, de transports, d'habitudes, ainsi qu'une diversification socio-culturelle croissante. Il convient également d'interroger la manière dont les résident·e·s appréhendent leur quartier et l'image que celui-ci renvoie à l'extérieur; est-ce que les personnes s'y sentent assignées ou au contraire, s'y identifient, et qu'impliquent ces vécus? Face à ces enjeux, tout à la fois chances et défis, la Municipalité entend sonder l'évolution et prévenir d'éventuelles sources de conflits, pour mieux impliquer la population dans le développement des quartiers.

Le vivre-ensemble demande, en effet, de dépasser le stade d'une (simple) cohabitation pour parvenir à tisser des liens sociaux plus intenses entre les habitant·e·s du quartier. Ainsi, le lieu de vie constitue un terrain privilégié d'application de la politique municipale. La Ville de Lausanne met un accent particulier sur l'approche participative qui implique tous les acteurs présents au sein des quartiers: ainsi, l'élaboration de projets collectifs facilite les interactions sociales pouvant contribuer à une meilleure qualité de vie. Dans ce sens, le vivre-ensemble au sein des quartiers impliquerait trois dimensions essentielles que sont synthétiquement la participation des habitant·e·s, la bonne cohabitation entre les populations d'origine et de nationalités différentes et la promotion de la mixité socio-économique.

## Une approche novatrice

Cette étude exploratoire a pour but de saisir la signification du quartier en tant que lieu de vie, les modalités du vivre-ensemble et les perceptions réciproques entre personnes d'origines ou de profils différents. A travers une démarche qualitative combinant l'observation et l'écoute active des habitant·e·s, des professionnel·le·s et des spécialistes, la présente recherche se base sur 79 entretiens (échanges lors des pré-enquêtes et entretiens individuels), 10 discussions de groupes et 11 observations sur place. Elle examine le sentiment d'intégration et d'appartenance au quartier, le vécu et la situation des collectivités et des individus au sein de celui-ci, notamment au regard de la discrimination éventuellement subie ou perçue, ainsi que les atouts et lacunes inhérents aux prestations municipales.

Plus précisément, l'étude explore les questions suivantes:

- Quel rôle joue la perspective de quartier pour des personnes migrantes et des résident·e·s suisses de longue date ou non?
- Quels sont, en la matière, le vécu et la situation des collectivités et individus présents dans les quartiers?
- Comment les questions d'égalité des chances (équité), ainsi que de discrimination, sont-elles perçues?
- Quels sont les atouts et faiblesses inhérents aux prestations municipales et quelles pistes d'actions pourraient être mises en place pour compléter l'offre déjà existante, en tenant compte de la spécificité de chaque quartier?

A titre d'exemples, les quartiers de la Borde/Bellevaux et de Sébeillon/Malley/Prélaz ont été choisis en raison de la densité de population et de la diversité socioculturelle qui les caractérisent, mais aussi pour leur évolution propre (ancien quartier ouvrier, développement urbanistique rapide) et l'absence d'études préalables. Dans le contexte de cette étude, nous dissociions la Borde de Bellevaux pour mieux saisir les réalités sociales propres à chaque sous-secteur, bien que dans la configuration officielle de la Ville de Lausanne, l'entité administrative et statistique Borde/Bellevaux est considérée comme un seul quartier. De même, nous examinons le sous-secteur Prélaz pour parler du quartier Sébeillon/Malley, puisque les principales interactions avec les résident·e·s y ont eu lieu autour du centre socioculturel de Prélaz-Valency.

Les résultats montrent que le voisinage se présente comme l'espace de vie par excellence où l'individu interagit avec son environnement en tant que membre de la société, qu'il-elle soit nouvel habitant·e ou résident·e de longue date. Dans cette perspective, le quartier prend théoriquement la forme

d'une microsociété, sans pour autant refléter l'ensemble des réalités sociales de la ville. D'une manière générale, les personnes rencontrées sont pour la plupart attachées à leur quartier, même si elles ont été contraintes de s'y établir en raison de l'accès à des logements abordables ou subventionnés. Il est intéressant de constater que cette tendance ne se limite pas aux personnes vivant dans des quartiers convoités, mais se vérifie également pour des voisinages considérés comme peu attrayants. La Borde fournit un exemple illustratif, puisque la plupart des personnes rencontrées s'y identifient d'une manière ou d'une autre, ce qui ne les empêche pas de réfléchir à ses inconvénients et problèmes.

## La Borde: diversité culturelle avec peu de mixité socio-économique

La Borde est un quartier familial avec une importante présence de communautés étrangères, notamment extra européenne et africaine. La mixité socio-économique y est relativement faible, puisque la précarité touche une part importante des habitant-e-s, comme le confirment entretiens et indicateurs statistiques. L'étude met en lumière trois catégories de discrimination subie ou perçue par les habitant-e-s du quartier. Premièrement, ces derniers dénoncent le jugement au faciès et la violence policière. L'exemple donné est la confusion de la police dans l'interpellation des personnes noires, entre habitant-e-s et dealers ne résidant pas dans le quartier.

Deuxièmement, les habitant-e-s de la Borde estiment que l'appartenance au quartier est par définition « discriminatoire en soi », c'est-à-dire stigmatisante du fait de sa mauvaise réputation. Celle-ci serait due, selon eux-elles, à la présence de dealers et toxicomanes repoussés du centre-ville. Il semble que les initiatives pour assainir la place de la Riponne auraient déplacé un problème majeur de sécurité publique communale dans leur quartier, renforçant ainsi la stigmatisation dont il ferait l'objet. Face à ce sentiment de discrimination collective, les habitant-e-s de la Borde disent vouloir « modifier le regard négatif » porté sur le quartier grâce à leurs divers talents et les initiatives collectives des associations, nombreuses à la Borde. Le grand défi reste alors les différences de visions en termes d'activités à mettre en œuvre ou à soutenir prioritairement.

Troisièmement, les habitant-e-s de la Borde se sentent discriminés par le manque d'infrastructures. Si la Permanence Jeunes Borde (PJB), reste unanimement le lieu de rencontre par excellence des jeunes (adultes), le quartier ne dispose toutefois pas de parcs publics et d'espaces de rencontres intergénérationnels, et les lieux de loisirs sont limités. L'absence de prestations communales dans ce sens serait accentuée par la configuration spatiale et géographique de la Borde, perçue comme un problème inhérent au quartier. En effet, le secteur est traversé par une grande route passante considérée comme problématique en soi puisqu'elle sépare le quartier en deux entités parallèles. La Borde est de surcroît un quartier ouvert à « plusieurs entrées » situées pour la plupart à l'arrière des grands immeubles. Selon les habi-

tant-e-s, cette configuration rend difficile la distinction des résident-e-s et des personnes de passage. Une situation qui ne conforterait pas le sentiment d'appartenance à un quartier que l'on retrouve en discutant avec les populations de Bellevaux et de Prélaz. De plus, on observe une forme de frontière virtuelle dans la délimitation de la Borde qui l'exclut de facto de Bellevaux. C'est pourquoi les entretiens révèlent la nécessité de repenser l'espace à la Borde afin de créer les conditions d'un vivre-ensemble.

En d'autres termes, si la plupart des personnes rencontrées disent aimer la Borde, certaines ne souhaiteraient toutefois pas y voir grandir leurs enfants et d'autres encore ne la recommanderaient pas comme quartier d'habitation. Celles qui disent apprécier leur quartier avancent les raisons suivantes: « l'importance de la diversité culturelle », la « solidarité » entre les résident-e-s, la « proximité » entre voisin-e-s immédiats, la « présence des membres de leur propre communauté » et la « capacité des résident-e-s de la Borde à faire face à un défi commun » et à se retrouver autour d'idéaux de vie au sein de leur quartier. Ainsi, sont-ils-elles unanimes sur le fait que la sécurité à la Borde les préoccupe tou-te-s.

## Bellevaux: une identité assumée, mais nuancée

À la différence de ce qui s'observe à la Borde, les résident-e-s de Bellevaux sont très satisfaits des prestations municipales présentes au sein du quartier. En effet, Bellevaux est souvent qualifié de « quartier-village » offrant toutes les commodités. Cependant, malgré les rapprochements autour des activités de la FASL (Fondation socioculturelle Lausannoise), les résident-e-s se fréquentent peu au-delà de l'espace commun, certain-e-s préférant les relations intracommunautaires (par nationalités ou affinités culturelles). Ceci est tout particulièrement vrai pour les personnes originaires des pays des Balkans, nombreuses à Bellevaux, qui se regroupent par pays d'origines, tandis que leurs enfants jouent et prennent part aux activités ludiques tous ensemble. Ainsi, il est intéressant de noter que le concept de vivre-ensemble semble être davantage porté par la deuxième génération qui grandit dans le quartier, tandis que leurs parents, immigrés en Suisse, préfèrent la proximité de leurs compatriotes et cohabitent avec les autres nationalités.

Bien que Bellevaux soit aussi considéré comme un quartier populaire, on constate, contrairement à la Borde, une mixité socio-économique du fait de la présence de différentes catégories sociales. Toutefois, l'étude montre que cette mixité ne transparaît pas dans les interactions. Si la forme de cohabitation observée ne nuit pas à la coexistence au sein du quartier, elle ne permet pas pour autant de lancer proactivement des projets communs. Les activités de la FASL parviennent à réunir les habitant-e-s autour des règles du vivre-ensemble, mais la mise en œuvre de l'approche participative de la politique de quartier de la Ville de Lausanne semble difficile à appliquer dans un contexte où des parties de la population cohabitent avec les autres sans souhaiter les côtoyer de plus près.

Quant au sentiment de discrimination, il ressort de l'étude que celui-ci n'est éprouvé que par les résident-e-s de longue date. Certain-e-s disent ne plus être «chez eux» et avoir l'impression de subir la transformation progressive de leur quartier, avec l'arrivée continue de migrant-e-s de nationalités de plus en plus diversifiées. En réalité, la forme de discrimination qui ressort des analyses est essentiellement liée à la perception de l'attribution de prestations sociales, les résident-e-s de longue date s'estimant moins bien lotis par rapport aux nouveaux arrivant-e-s.

### Sébeillon / Malley: une diversité choisie

Tout comme Bellevaux, Sébeillon/Malley possède une mixité socio-économique observable à tout point de vue. Mais contrairement à Bellevaux qui abrite une population plutôt âgée (à l'exception d'Entre-Bois), le quartier de Sébeillon/Malley se caractérise par la jeunesse de sa population et par une population étrangère issue du socle traditionnel de l'immigration de l'après-guerre (les Européens de l'Ouest ou du Sud-Ouest restent largement représentés). La diversité de la population ainsi que sa mixité socio-économique se reflètent aussi bien dans la configuration des habitations (immeubles subventionnés et PPE) et des commerces que dans les offres de service fournies.

Les activités socioculturelles sont réputées être les points de convergence des habitant-e-s du sous-secteur Prélaz, toutes catégories sociales confondues. Par exemple, le contrat de quartiers, élaboré en collaboration avec le centre socioculturel de Prélaz-Valency et visant à proposer des activités aux habitant-e-s, favorise également les échanges et la participation. Il est connu des résident-e-s qui le voient, à l'instar des activités de la FASL, comme source d'interactions et d'implication. Dans ce sens, l'approche participative et la prise de décision commune qui en résulte, sont citées comme des exemples de promotion du vivre-ensemble. Les résident-e-s se sentent valorisés par cette implication qui traduit aussi leur bonne connaissance de la vie du quartier.

Si les activités de la FASL sont considérées comme lieux d'apprentissage et de consolidation du vivre-ensemble, l'école primaire de Prélaz contribue, de par sa politique interne, à la lutte contre les discriminations et l'exclusion sociale. Grâce à une politique de recrutement ciblée des enseignant-e-s, la direction de l'école parvient à valoriser des expériences transculturelles. Sur la base d'une discrimination positive, elle met en place des mécanismes permettant de prendre en charge des enfants ayant des besoins spécifiques. En effet, l'école représente pour une moitié environ des enfants qui débutent leur scolarité à l'âge de quatre ans, le premier lieu d'apprentissage du français. Les notions d'intégration et d'inclusion sociale ont donc été repensées il y a une dizaine d'années, pour prendre en compte les besoins des enfants. On retiendra ainsi que la promotion du vivre-ensemble au sein des quartiers dépasse les activités socioculturelles ciblées. Les établissements scolaires ouverts sur le quartier jouent également un rôle important pour promouvoir les échanges au sein de la population résidente. En effet, la bonne cohabi-

tation au sein des quartiers fait aussi appel aux compétences de l'école, la politique de gestion des conflits passant nécessairement par une bonne communication entre l'établissement et les parents.

A la question de savoir si les personnes se sentent discriminées au sein du quartier Sébeillon/Malley, la plupart des réponses sont négatives. Si la discrimination liée au quartier est citée, la plupart des personnes rencontrées la résumant en relation avec les infrastructures ou services qu'ils-elles n'ont pas dans leur quartier et qui existent ailleurs (ex. absence de bancomats). De plus, à Prélaz, la problématique centrale concerne moins la cohabitation entre les personnes au sein du quartier, que la sécurité publique (nuisances sonores, incivilités, dépravation des biens d'autrui). Le calme apparent que reflète le paysage verdoyant des lieux n'est que de façade, selon certaines interlocuteur-trice-s. L'exemple qui revient le plus fréquemment et qui semble être source «d'hostilités» de la part de certaines résidentes, est d'une part, la présence de la mosquée du sous-secteur de Prélaz, à proximité des habitations et de la route et d'autre part, l'incivilité des individus pour la plupart jeunes. Dans le premier cas, certaines femmes interrogées manifestent des craintes en raison «des regards réprobateurs» de certaines personnes qui fréquentent la mosquée quant à leur tenue vestimentaire. Cela dit, la présence de ce lieu de culte est aussi relevée par certains résident-e-s comme preuve de bonne cohabitation entre les deux religions principalement représentées dans le quartier. Dans le second cas, c'est la nuisance sonore des motos conduites par les jeunes à vive allure sur un espace restreint rempli d'enfants, l'utilisation de langage inapproprié ainsi que des provocations mutuelles qui sont sources de tensions.

### Bilan de l'étude

Pour conclure, la plupart des personnes rencontrées se dit impliquée dans la vie de quartier, d'une manière ou d'une autre. Cet engagement peut prendre la forme d'une participation aux activités et aux débats concernant les problèmes du quartier. Dans la plupart des cas, ils-elles sont attachés à leur quartier et souhaitent le «meilleur» en termes de prestations communales pour s'assurer une qualité de vie optimale. Ceci n'exclut pas qu'une partie de la population, que nous n'avons peut-être pas toujours atteinte par notre démarche, soit relativement indifférente à son voisinage, s'investisse ailleurs plutôt que sur son lieu d'habitation.

Il est également apparu que les enjeux sociaux au sein des quartiers ne résultent pas d'une constellation statique d'acteurs en place, mais sont largement tributaires de l'évolution du lieu et de sa population: ainsi, d'anciens propriétaires ou locataires, qui n'ont pas les moyens de quitter un voisinage, dont ils perçoivent la mutation de manière critique, seront nécessairement plus réticents à s'impliquer dans la vie du quartier que de nouveaux habitant-e-s venus s'installer dans ce même lieu par choix. Dans ce sens, la mobilité au sein de la ville est un atout majeur, tout en constituant un défi pour la planification urbaine, appelée à faire face à des transformations constantes.



Pour favoriser une approche globale du vivre-ensemble soucieuse de prendre en compte les spécificités des quartiers, il semble judicieux de considérer les formes concrètes de collaborations possibles et les limites liées au développement du quartier. Les observations menées incitent à penser que les professionnel-le-s de terrain sont particulièrement bien placés pour remonter les informations aux autorités de la Ville. Au sein des quartiers, les professionnel-le-s de terrain tels que les animateur-trice-s socioculturels, les travailleur-euse-s sociaux hors murs, les correspondant-e-s de nuit ainsi que les moniteur-trice-s sont précisément chargés de réaliser les modalités du vivre-ensemble auprès des habitant-e-s et des autres intervenant-e-s. Le travail de proximité de ces professionnel-le-s, familiers du quartier et de ses habitant-e-s, est susceptible de faire émerger et d'accompagner des initiatives qui verraient difficilement le jour autrement. Toutefois, une bonne coordination de ces professionnel-le-s entre eux et avec d'autres responsables de la politique des quartiers semble une piste d'action à privilégier.

La prise en charge de tels défis, qu'ils soient communs ou spécifiques au quartier, suggère des actions concertées de la part des acteurs de terrain et des autorités de la Ville. Les degrés d'adhésion des populations et d'implication des autorités garantes des prestations communales influencent le vivre-ensemble au sein des quartiers, voire au-delà. Ceci suppose un engagement de l'ensemble des acteurs dans la prise en charge des problématiques concernées. Les interactions ainsi créées autour de causes communes garantissent un processus dynamique qui se met en œuvre et s'entretient grâce à une approche participative et concertée. Enfin, la capacité des autorités à mettre en œuvre et à renforcer les prestations communales au sein des quartiers apparaît comme source de motivation pour la population à davantage s'engager sur place afin de maintenir, voire d'améliorer les acquis.

# 1. Introduction

# Contexte de l'étude

La Ville de Lausanne fait face à une augmentation soutenue de sa population depuis les années 2000. Cette croissance est accentuée par la signature en 1999 et l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes, signé avec les pays membres de l'UE/AELE et l'arrivée d'étranger·ère·s dans le canton. Au sein du bassin lémanique, la région lausannoise représente un creuset d'activités et de formation parmi les plus dynamiques de Suisse (Ville de Lausanne, 2019: 3). Estimée à 38 750 étranger·ère·s (30.4%) en 1990, la population étrangère a atteint 62 206 (42.8 % de la population) en 2018. Une croissance, certes profitable pour l'économie et le développement social, mais qui accentue par ailleurs la pénurie du logement. Face à ce défi, la Municipalité envisage notamment la construction additionnelle de 5000 logements dans la zone urbaine.

Dans le même temps, Lausanne doit gérer sa croissance démographique en prenant en compte la présence sur son sol de grandes écoles et de son université. La ville se caractérise en effet par une importante présence de la communauté étudiante, ce qui fait d'elle une porte d'entrée de l'immigration (Ville de Lausanne 2019: 4). La structure par âge se caractérise par la relative jeunesse de la population en comparaison avec celle de la Suisse dans son ensemble. En 2018, la proportion est estimée à 29.8% pour la tranche d'âge 0 à 19 ans alors qu'elle s'établit pour la même année respectivement à 25.8% pour Bâle, Berne 24.5%, Genève 27.1% et Zürich 25.1%. Lausanne figure aussi parmi les villes les plus cosmopolites de la Suisse, avec 160 pays de provenance de sa population étrangère. Six quartiers de Lausanne, sur les dix-huit répertoriés par le Relevé Structurel de la Ville concentrent chacun un effectif de plus de 10000 habitants.<sup>6</sup>

Au-delà de la question du logement, une telle densité de la population ainsi que la diversité sociale qui la caractérise, posent de multiples défis auxquels la Ville cherche à répondre. Les appartenances socioculturelles, le défi du vivre-ensemble ainsi que la prise en charge de questions liées aux différentes formes de discriminations sont pour les autorités publiques autant de points autour desquels convergent des actions et des initiatives politiques. La Ville de Lausanne est censée anticiper les défis ainsi que les problèmes que pose une concentration de populations d'origines différentes issues de la migration. Dans cette perspective, une analyse des actions politiques montre que l'approche prospective est une des démarches privilégiées pour anticiper les sources de tensions sociales possibles.

Sur une échelle plus large, l'approche prospective se retrouve également au cœur des politiques des institutions de la Confédération en charge des questions de l'intégration et de la cohésion sociale (cf. Programme Projets urbains 2001, 2013; Projets urbains 2011, 2013; Département fédéral de l'intérieur, 2015). Les espaces urbains restent les lieux d'interventions privilégiés. Comme le souligne l'Office fédéral du développement territorial (ARE), c'est dans les espaces urbains que « se côtoient des personnes de plusieurs générations et cultures, avec différents modes de vie et représentations du vivre-ensemble » (Programme Projets urbains 2013: 1). Le défi que représente le vivre-ensemble dans les espaces urbains pousse à privilégier des réponses prises de manière concertée. Le Programme projets urbains (2011, 2013) en est une parfaite illustration. Il est basé sur un processus « interdisciplinaire » et « interdépartemental » qui nécessite la coopération soutenue entre différentes politiques. Le centre de convergence de telles actions reste le quartier. Toutefois, à l'intérieur du quartier, la mobilisation et l'implication des acteurs présents semble être une des clés de réussite. Au sein de cet ensemble dynamique, cette étude mettra en exergue les perceptions et les ressentis de différents acteurs présents au sein des quartiers, en particulier les habitant·e·s.

<sup>6</sup> Il s'agit respectivement de la Sallaz/Vennes/Sechaud (15'277 hbts), Maupas/Valency (13'713), Centre (12'780), Sous gare/Ouchy (10'810), Sébeillon/Malley/Prélaz (11'623), Borde/Bellevaux (10'019).

# Objectifs de recherche

A travers une démarche essentiellement qualitative basée sur une centaine d'entretiens et d'observations, cette étude explore l'appartenance socio-territoriale de la population résidente de deux quartiers de Lausanne, en captant les modalités du vivre-ensemble, les perceptions réciproques (entre personnes d'origines ou de profils différents) et leur implication interactive au sein des quartiers. Elle décrit ainsi les dynamiques locales de cohabitation par l'observation et l'écoute active des habitant.e.s, des professionnelles et des spécialistes présents.

Ce faisant, elle donne la parole aux différents acteurs pour comprendre les liens sociaux et les sentiments d'exclusion. Deux quartiers, Borde/Bellevaux et Sébeillon/Malley/Prélaz<sup>7</sup>, font figure de terrains exploratoires. Ils ont été choisis sur la base de l'importance de leur taille, leur évolution et de par la concentration de la population étrangère. Les habitant.e.s sont interrogés sur leur participation à la vie du quartier, leur sentiment d'appartenance, sur leurs perceptions de la discrimination, ainsi que sur les différentes prestations fournies par la Municipalité.

L'approche exploratoire choisie soulève notamment les questions suivantes:

- Quel rôle joue la perspective de quartier pour des personnes migrantes et des résident.e.s suisses de longue date ou non ?
- Quels sont, en la matière, le vécu et la situation des collectivités et individus présents dans les quartiers ?
- Comment les questions d'égalité des chances (équité), ainsi que de discrimination, sont-elles perçues au sein des quartiers retenus ?
- Quels sont les atouts et faiblesses inhérents aux prestations municipales et quelles pistes d'actions pourraient être mises en place pour compléter l'offre déjà existante, en tenant compte de la spécificité de chaque quartier ?

Une analyse critique des données récoltées doit ensuite permettre de déceler des atouts et des difficultés spécifiques aux contextes respectifs, pouvant déboucher sur des pistes d'action à soutenir dans un sens qui garantisse une meilleure équité ou égalité des chances des résident.e.s. L'objectif final étant d'orienter l'action des services administratifs et le travail associatif en matière de protection contre les discriminations et, éventuellement, en matière d'intégration.

## Plan du rapport

Avant d'aborder les caractéristiques des quartiers étudiés, le chapitre 2 présente quelques éléments de la politique de quartiers récente et de ses acteurs principaux, dans la perspective de la Municipalité. Il permet de poser le cadre des interventions et offres au sein des quartiers. Le chapitre suivant est consacré aux monographies des quartiers et donne la parole principalement à ses habitant.e.s. Enfin, le chapitre 4 reviendra sur les enjeux principaux qui seront analysés de manière transversale; il abordera également le rôle des acteurs-clés présents dans les quartiers, la perspective du vivre-ensemble dans les quartiers ainsi que les questions liées aux discriminations. La démarche et les méthodes sont décrites de manière résumée dans les annexes, qui contiennent également une liste des expert.e.s consultés et des instruments de recherche.

<sup>7</sup> Dans l'étude monographique des quartiers, Prélaz, comprenant le sous-secteur en question et quelques rues adjacentes, sera étudié par extension au quartier Sébeillon/Malley. Ce choix méthodologique se justifie, car cette entité est largement représentative à notre sens, d'une configuration sociale de la population du quartier. Pour cette raison la plupart des entretiens et des analyses porte sur l'entité Prélaz.

# 2. La Ville de Lausanne et son approche de la diversité et de la mixité

Depuis les années 2000, le projet «Quartiers 21» de la Municipalité de Lausanne s'est inscrit dans une logique participative qui cherche à promouvoir la qualité de vie dans les quartiers de la Ville (Rapport-préavis n°211 du 19 avril 2001: 13). Les acteurs des quartiers sont notamment les habitant·e·s, les associations de quartiers, des acteurs des domaines culturels et sportif, les commerçant·e·s et artisan·e·s, les propriétaires immobiliers, les concierges, les paroisses, les associations d'aides aux familles, les maisons des jeunes, les groupes d'ainés, et autres acteurs-clés (Programme projets urbains, 2013: 7). L'adhésion de la population des quartiers aux différents projets urbains traduit un intérêt pour l'amélioration de leur cadre de vie. Elle est susceptible de faciliter une participation active des acteurs présents. Le vivre-ensemble, en tant que composante de la cohésion sociale, est notamment perçu à travers les dimensions suivantes: la promotion de la participation des habitant·e·s, la bonne cohabitation entre les cultures et les générations ainsi que le développement et le maintien de la mixité sociale .

L'appui et la mise en œuvre de différentes prestations municipales au sein des quartiers sont considérés comme un instrument essentiel de lutte contre l'exclusion sociale. Celle-ci dépend largement de la participation à la vie sociale (Programme projets urbains, 2013: 44).

La démarche participative de la Ville de Lausanne se présente comme suit: les populations des quartiers sont incitées à se regrouper en coopératives pour proposer un projet de réhabilitation et en assurer le processus. Elles font émerger leurs préoccupations dans le cadre des structures de quartiers, une condition pour participer au processus de développement du quartier et de la Ville. Les représentant·e·s de groupes d'intérêts participent aux conférences en fonction de leurs domaines de compétence, pour ensuite proposer des pistes de solutions consensuelles. La Ville assure la responsabilité politique de la démarche et précise les conditions de la mise en œuvre des activités retenues. Enfin, il revient à une équipe du projet, composée d'expert·e·s mandatés, d'assumer la responsabilité et la gestion du processus participatif (Voir Grandchamps-Grin et al. 2003:15-16). Un Rapport-préavis (N° 2018/12) publié le 22 mars 2018 par la Ville de Lausanne confirme une mise en place progressive d'un important dispositif politique, avec comme objectif d'exposer la politique municipale des quartiers.

# Politique de quartiers et promotion du vivre-ensemble : signification et objectifs

La Ville de Lausanne a récemment entrepris un projet dit « politique des quartiers » visant à promouvoir le vivre-ensemble<sup>10</sup>. La politique des quartiers y est notamment définie de la façon suivante :

*« Par politique des quartiers, la Municipalité entend à la fois une politique d'intégration sociale et de développement de projets urbains concertés, en partenariat avec les habitants, les usagers ainsi qu'avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques dans les quartiers. Parmi les objectifs, la Municipalité propose de renforcer la participation citoyenne et la solidarité, de soutenir l'intégration sociale et développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local, d'appuyer la création des espaces citoyens, de pérenniser la démarche des Contrats de quartier et de garantir un accès équitable aux équipements publics et aux services de proximité. » (Rapport-préavis N°2018/12:1).*

Toujours selon les termes du Rapport-préavis (p. 4) « le quartier constitue le terrain privilégié d'application de la politique municipale. Il devient ainsi le support des activités et des fonctions quotidiennes de la Cité ainsi que du sentiment d'appartenances ». Dans cette logique, il ne saurait être appréhendé que de manière pluridisciplinaire. La politique de quartiers est une série d'instruments de politiques publiques couvrant différents programmes qui ont pour finalité la « qualité de vie » dans les quartiers de la ville. Ces « outils »<sup>11</sup> au nombre de sept, sont légitimés par des préavis municipaux. Ils deviennent ainsi les composantes de la « politique de quartiers » ou « les centralités de quartiers ». Les défis que représentent la promotion du vivre-ensemble, la prévention des discriminations ainsi que la lutte contre l'exclusion sociale, justifient la mise en œuvre de cette politique qui se veut dynamique et qui se renforce et se renouvelle grâce aux évaluations<sup>12</sup>. Selon un responsable chargé de la politique des quartiers, ce maillage politique en termes d'outils mobilisés par la Ville de Lausanne, se caractérise par une série d'activités où les habitant-e-s, les acteurs institutionnels et autres acteurs privés sont censés agir dans le cadre d'actions concertées au sein des quartiers.

L'animation socioculturelle est l'un des outils de politique de quartiers. Sa révision qui est en place depuis la fin des années 1990, nécessite un préavis municipal. Elle vise à repenser les termes et la nature des conventions entre la Ville et les acteurs externes tels que les fondations ou les groupements associatifs. La Ville privilégie dans cette révision, les résultats ainsi que les recommandations de deux audits (Horber-Papazian et al.2017; Da Cunha et al.2016) pour redéfinir la politique de l'animation socioculturelle. L'un des changements prévus implique que l'animation socioculturelle, très centrale jusque-là au sein des quartiers, soit insérée dans la politique des quartiers, à côté des contrats de quartier, du budget participatif et de la coordination des quartiers. Dans sa nouvelle version et selon les termes du Rapport-préavis (N°2018/12:13):

*« La politique d'animation socioculturelle promue par la Municipalité doit être comprise comme une politique d'intégration sociale entendue comme l'expression des besoins et l'accès par le citoyen aux ressources sociales, économiques, environnementales, politiques et culturelles, disponibles en société et en territoire, ce, pour participer pleinement et solidairement à la vie collective et son organisation ».*

Au-delà de la révision de l'animation socioculturelle, est prévue une concertation des Municipaux pour donner plus de poids et de légitimité aux politiques engagées dans les quartiers. Dans ce sens, la délégation municipale aux quartiers est composée de trois Conseillers municipaux qui forment un groupe

<sup>10</sup> Les discussions avec le responsable adjoint de la cohésion sociale au sein des quartiers de la Ville de Lausanne ont servi de base dans la rédaction de ce chapitre.

<sup>11</sup> 1. Une délégation municipale aux quartiers, 2. La coordination des quartiers, 3. Le budget participatif, 4. Les contrats de quartiers, 5. Le portail web, 6. Une base à la mode d'animation socioculturelle, enfin, 7. La caravane des quartiers

<sup>12</sup> Comme le suggère le Rapport-préavis n°2018/12, p. 4. La Municipalité devrait tirer les leçons des évaluations en cours, à savoir celles des contrats de quartier, de la Caravane des quartiers et de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).

### **FASL, Centres socioculturels, Maisons de quartiers: des structures de promotion du vivre-ensemble au sein des quartiers**

La Fondation socioculturelle Lausannoise (FASL) est une fondation d'utilité publique subventionnée par la ville de Lausanne. Depuis sa création en 1995, elle développe l'animation socioculturelle en intervenant auprès des habitant-e-s des quartiers lausannois. La Fondation vise notamment à l'amélioration de l'environnement local, à favoriser le lien social, les interactions entre générations et cultures, l'intégration de toutes les populations, la prévention des échecs scolaires, du chômage, des comportements à risque, la valorisation des compétences sociales (...). Elle dispose au total de 16 centres qui ont pour objectifs d'être à l'écoute des habitant-e-s et de leurs besoins spécifiques. Elle compte également 16 associations de centres, 1250 bénévoles et plus de 80 collaborateur-trice-s avec des compétences multiples. Ce sont des acteur-trice-s par excellence de la promotion du vivre-ensemble.

#### **Maisons de quartier**

Les Maisons de quartier sont des structures de la FASL. Elles proposent des activités pour les jeunes, les enfants et les adultes résidant dans un quartier. En collaboration avec les habitant-e-s, elles organisent des fêtes de quartier et se veulent un lieu d'écoute et d'informations pour la population. Elles mettent à disposition des salles, proposent des cours, des ateliers ainsi que des événements thématiques pour les habitant-e-s. Sur la base d'une approche participative, elles encouragent les habitant-e-s à s'investir dans les associations de leurs maisons de quartiers selon leurs disponibilités et leurs centres d'intérêts respectifs. Les maisons de quartiers soutiennent la conception et la réalisation des projets de personnes désireuses de s'investir pour le bien de la collectivité. Au-delà des activités proposées par l'équipe d'animation socioculturelle, elles peuvent accompagner les habitant-e-s dans la mise en œuvre de leurs initiatives.

Sources: Informations tirées du site de la FASL (rubrique: Qui sommes-nous ?) et du site de la Ville de Lausanne:  
- [www.fasl.ch/presentation/la-fasl.php](http://www.fasl.ch/presentation/la-fasl.php)  
- [www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/centres-socioculturels.html](http://www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/centres-socioculturels.html)  
- [www.faverge.ch/presentation/la-maison-de-quartier/](http://www.faverge.ch/presentation/la-maison-de-quartier/)

de pilotage. Celui-ci a la charge d'avaliser les décisions concertées. Selon un responsable, la dimension collégiale est donnée aux décisions politiques touchant aux quartiers et les priorités définies en concertation seront politiquement soutenues.

La coordination des quartiers: au-delà du poids institutionnel que représente une action concertée des Conseillers municipaux, la coordination des quartiers est un instrument qui vise à faciliter les liens entre les habitant-e-s et l'administration dans la gestion des problèmes qui se posent au sein des quartiers. Il participe à favoriser le dialogue et à aider à trouver des solutions dans les interactions entre les deux instances. Cet instrument devient alors un lien entre le Délégué municipal et les différents acteurs de quartiers.

Le budget participatif vise à donner une autonomie aux quartiers dans la proposition et/ou l'exécution de projets de quartiers. Il privilégie la participation volontaire des citoyen-ne-s à la vie locale (Rapport-préavis N°2018/12, du 22 mars 2018:10). Cet instrument est présenté comme une réponse à plusieurs postulats déposés au Conseil communal et qui suggèrent la mise en place d'une enveloppe financière qui faciliterait le dépôt et le financement de projets des habitant-e-s.

Le contrat de quartier est un processus qui vise à promouvoir l'engagement et la participation des habitant-e-s dans leurs lieux de vie. Lancés il y a dix ans, ils ont été renouvelés et restent renouvelables sur la base du fond pour le développement durable. En tant qu'outil de cohésion sociale, il est ainsi pérennisé par un préavis municipal. A ce stade trois quartiers sont concernés: Montelly, Boveresses et Prélaz.



### Contrat de quartier

La politique de contrat de quartier est un processus qui dure deux ou trois ans et qui se fait en étroite collaboration avec les habitant·e·s du quartier. À la période où la recherche s'est déroulée, en 2018, le contrat de quartier en cours concernait le quartier de Prélaz-Valency. Concrètement, il se déroule de la manière suivante: l'autorité signe de manière symbolique un « contrat » avec les habitant·e·s et les autorités locales pour permettre leur implication effective. Elle discute des modalités des implications respectives et le démarrage se fait lors d'une soirée publique appelée « conférence de quartier » avec la désignation d'une Commission de quartier, censée être représentative des habitant·e·s du quartier. Une balade est préparée pour identifier les points à discuter. Au travers des ateliers de travail organisés au sein du quartier, l'autorité et la Commission de quartier écoutent les habitant·e·s et recueillent leurs besoins. Cette démarche qui se fait sur plusieurs mois, donne lieu à une restitution finale. De manière concrète, les contrats de quartiers consistent par exemple à mettre en place de nouveaux jardins, améliorer des passages piétons en collaboration avec les habitant·e·s et les écoles, des aménagements extérieurs. Ce sont donc des projets qui contribuent à résoudre des problèmes exprimés avec comme visée, une amélioration durable de la qualité de vie dans les quartiers.

S'en suit la rédaction d'une série de projets, d'une durée de six mois à une année, remis aux autorités de la Ville. Ce sont des projets destinés à être réalisés dans les trois années que dure le contrat de quartier. Ils sont ainsi réalisés, avec les habitant·e·s et les services communaux. Le contrat s'inscrit plus dans la logique de « d'urbanisme social » que du vivre-ensemble, puisque les projets sont visibles et se réalisent en partie dans l'espace public. Les contrats de quartier sont un instrument de la politique de quartiers. Leur mise en œuvre se fait en parfaite collaboration avec les Centres socioculturels qui ont davantage vocation à promouvoir le vivre-ensemble.

Les activités des contrats de quartier sont améliorées grâce à des évaluations du programme. Il existe deux évaluations publiées sur le contrat de quartier de Montelly et de Boveresses (Da Cunha et al. 2016). Celles-ci ont permis d'améliorer les activités prévues. Par exemple une des recommandations suggérait de renforcer la légitimité du contrat de quartier auprès des autorités publiques et d'améliorer l'ingénierie du projet. Partant, un groupe d'accompagnement formé de membres des services de l'administration a vu le jour.

Extrait de la discussion avec la responsable des contrats de quartier

La politique de quartiers suggère aussi une visibilisation des quartiers et de ses différentes activités. C'est dans ce sens que le portail web devient un autre instrument de politique de quartier. Il a pour ambition de servir de porte d'entrée pour des habitant·e·s qui ont des questions sur les quartiers. Il permet à la Ville de communiquer et de diffuser les informations sur les quartiers.

Enfin, la Caravane des quartiers, espace citoyen itinérant, entre dans une 2<sup>ème</sup> phase avec le préavis municipal de mai 2019<sup>13</sup>. Durant la phase précédente d'expérimentation dans les quartiers de Lausanne, l'objectif des autorités était de la rendre plus efficiente. Selon un responsable, même si elle sera ponctuée de manifestations festives, la Caravane doit avoir un lien très fort avec l'intégration et la coordination des quartiers. A l'instar de l'animation socioculturelle, elle est également susceptible d'être confiée à des fondations partenaires de la Ville.

Si la politique de quartiers vise théoriquement le vivre-ensemble au sein des quartiers, les différentes prestations deviennent des lieux où les acteurs produisent des interactions sociales. Comment savoir ce qui se passe réellement en termes d'interactions et de ses conséquences au sein des quartiers ?

Le chapitre suivant propose de faire une monographie des quartiers à l'étude pour mieux saisir les formes et la nature des interactions sociales à l'œuvre et comprendre les ressentis des résident·e·s relatifs aux facteurs susceptibles de favoriser le vivre-ensemble.

# 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques

La Ville de Lausanne compte 17 quartiers administratifs divisés en plusieurs sous-secteurs statistiques. En procédant à l'étude monographique des deux quartiers retenus pour l'analyse, nous décrivons d'abord brièvement dans ce chapitre, quelques données-clés sociodémographiques avant d'aborder les caractéristiques issues des observations et des entretiens sur place.

# Borde/Bellevaux

Dans la configuration officielle de la Ville de Lausanne, l'entité administrative et statistique Borde/Bellevaux est considérée comme un seul quartier.

Ce quartier se caractérise par une proportion de ressortissant-e-s étrangers supérieure à la moyenne de la ville: à 47.4% contre 42.8% pour la moyenne de Lausanne. Parmi ce pourcentage d'étrangers, 20.2% sont nés en Suisse et 62.0 % sont détenteurs de permis. Comme le révèlent les données statistiques récentes (tableaux 1 et 2), l'augmentation de la population étrangère de diverses origines s'accompagne parallèlement de la diminution du nombre d'habitant-e-s suisses (graphique 3) ainsi que celles des Européen-ne-s tels que les Italien-ne-s et les Espagnol-e-s. Toutefois la population européenne, toutes origines confondues, reste majoritaire (69.5%) dans ce quartier. Par ailleurs Borde/Bellevaux fait partie des six quartiers sur les dix-sept qui connaissent une faible présence d'entreprises susceptibles de créer de l'emploi, avec 2.9% comparé au 36.1% du Centre-Ville (Portrait Statistique de la Ville de Lausanne 2017:10).<sup>14</sup>

**Tableau 1: Caractéristiques de la population du quartier de Borde / Bellevaux**

APERÇU 2018	BORDE / BELLEVAUX		LAUSANNE	
	N	%	N	%
<b>Habitant-e-s</b>	<b>10019</b>	<b>100</b>	<b>145488</b>	<b>100</b>
dont femmes	5212	52.0	75654	52.6
dont hommes	4807	48.0	69834	48.4
<b>GROUPES D'ÂGE</b>				
> 20 ans	2239	22.3	27369	18.8
20 à 39 ans	3022	30.2	53298	36.6
40 à 64 ans	3161	31.5	43214	39.7
65 ans et +	1622	16.2	21607	14.9
<b>NATIONALITÉ ET PERMIS</b>				
<b>Étrangère</b>	4757	47.5	62206	42.8
dont pers. nées en Suisse	961	20.2	9985	16.1
dont permis C	2943	62.0	22640	54.1
<b>Suisse</b>	5272	52.6	83282	57.2
dont pers. nées en Suisse	4031	76.5	64789	77.8

Sources: Ville de Lausanne, Portrait statistique juin 2019, [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

<sup>14</sup> Les statistiques de la Ville ne permettent toutefois pas de connaître les taux d'emploi et de chômage ainsi que les pourcentages de personnes bénéficiant de l'aide sociale et d'assurance invalidité pour mieux cerner les caractéristiques sociales actuelles du quartier.

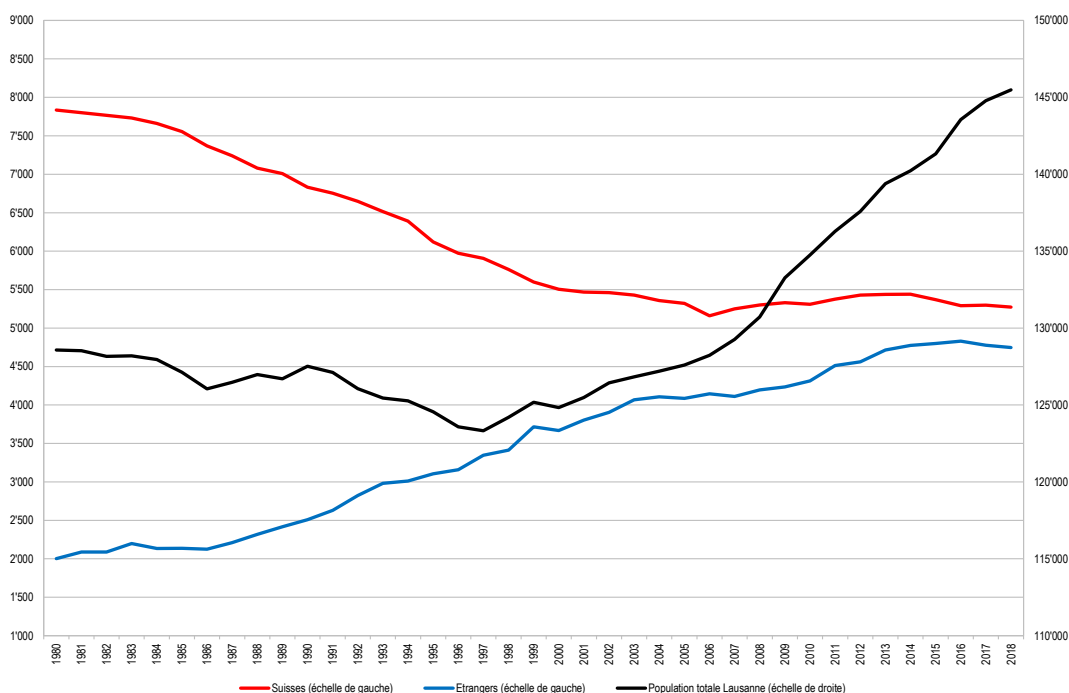
### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques

**Tableau 2: Démographie de la population étrangère (par origine), quartier de la Borde/Bellevaux**

GRUPE DE PAYS 2016 <sup>15</sup>	QUARTIER 14	%	LAUSANNE	%
Europe du Sud-Ouest	1860	38.5	21680	35.2
France	419	8.7	11440	18.6
Europe du Sud-est	808	16.7	6738	10.9
Afrique subsaharienne	479	9.9	4107	6.7
Europe du Nord	142	2.9	4009	6.5
Amerique latine	343	7.1	3178	5.2
Afrique du Nord et Moyen-Orient	271	5.6	3230	5.2
Europe de l'Est et Asie centrale	129	2.7	2591	4.2
Sous-continent indien	249	5.2	1451	2.4
Asie de l'est et Sud-Est	99	2	1751	2.8
Amérique du Nord et Océanie	17	0.4	1319	2.1
Total (y c. apatrides et inconnus)	4830	100	61581	100

Source: Ville de Lausanne, Contrôle des habitants et Guichet cartographique, 2018; [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

**Graphique 3: Composition démographique du quartier de Borde / Bellevaux**



Source: Ville de Lausanne, Contrôle des habitants et Guichet cartographique, 2018; [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

<sup>15</sup> L'ordre des (groupes de) pays correspond à l'importance numérique des ressortissants en ville de Lausanne

# La Borde: un quartier à l'identité propre

Dans le contexte de cette étude, nous dissociions volontairement la Borde de Bellevaux pour mieux saisir les réalités sociales propres à chaque entité. Si la Borde et Bellevaux partagent la diversité des nationalités, chaque sous-secteur à son histoire et ses spécificités.

La Borde est un quartier populaire, multiculturel, à population essentiellement étrangère avec peu de mixité socio-économique. La population de la Borde concentre diverses origines étrangères: Portugal, Afrique subsaharienne (Congo, Cap Vert, Angola, Somalie), Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), Asie, Pays de l'Est. Si les statistiques ci-dessus ne permettent pas de dissocier les réalités propres à la Borde de celles de Bellevaux, il apparaît que la catégorie des personnes de nationalité suisse non issues de la migration est largement inférieure à celle des populations étrangères.

La Borde se compose de trois zones identifiables: le haut, le milieu et le bas de la Borde. Elle se singularise par une configuration géographique particulière: le secteur est traversé par une grande route passante considérée comme « problématique en soi » parce que celle-ci descend sous forme d'en-

tonnoir de Bellevaux en passant par la route Aloys Fauquez, séparant le quartier en deux entités parallèles. De l'avis des habitant-e-s, cette traversée accentue davantage la fragmentation du quartier et rend impossible les interactions sociales de part et d'autre de la route. Le passage continu des voitures est perçu comme une source d'insécurité pour les jeunes de la Permanence Jeunes Borde (PJB; cf. encadré ci-dessous). La Borde concentre un important parc de logements subventionnés appartenant à la Ville et destiné notamment aux familles nombreuses et à des personnes en situation de précarité et/ou d'insécurité sociale. La concentration des structures d'aide à la population telles que le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (Graap) et Caritas, pourrait être par ailleurs un indicateur du faible niveau du pouvoir d'achat de la plupart des résident-e-s et de leur situation sociale.



Le bas de la rue de la Borde vu depuis la place du Tunnel.

Dans la journée, les habitant-e-s de la Borde se confondent avec les passant-e-s et les client-e-s des nombreux magasins qui longent cette route principale. Il est donc difficile de pouvoir en identifier de prime abord les résident-e-s. Les entrées des immeubles font pour la plupart face à la forêt. Contrairement à Bellevaux et à Prélaz où les générations se côtoient à diverses heures dans les Centres socioculturels et autour des activités communes, à la Borde, la Fondation pour l'Animation socioculturelle lausannoise (FASL) n'est pas présente. Au-delà de la PJB, il manque une dynamique collective telle que celle créée autour des activités de la FASL et qui permet à différentes générations de se côtoyer dans des espaces appropriés (parcs, espaces de rencontre, maison de quartier). Au-delà des manifestations connues (fêtes de quartier), les principaux loisirs sont ceux organisés dans le cadre des activités de la PJB, à l'intérieur ou à l'extérieur de son local où les jeunes se partagent un lieu commun ou se succèdent sur le principal terrain de jeux. De facto, les autres catégories de la population ne sont pas concernées par ces prestations publiques, à moins de louer les salles de la PJB. Cependant, puisque la Borde et Bellevaux constituent un quartier administratif, les habitant-e-s devraient pouvoir partager les espaces publics tels que la Maison de quartier de Bellevaux. On note toutefois une absence de mention de ces possibilités lors des entretiens. On relève une forme de frontière virtuelle dans la délimitation de la Borde qui l'exclut de facto de Bellevaux.

Cependant, durant l'été, les activités de vacances organisées par la FASL principalement à la place du Tunnel, contribuent à faire sortir les habitant-e-s, cette fois-ci tous âges confondus, des habitations. Les professionnelles de la FASL, rencon-

trées durant l'été 2018 à la Place du Tunnel, soulignent le rôle que jouent de telles activités collectives dans la promotion du vivre-ensemble entre la population du quartier et des résident-e-s de quartiers aux alentours du Tunnel.

*La PJB fait un excellent travail à la Borde avec les jeunes et les jeunes adultes. Seulement, les adultes ont moins cette chance de pouvoir bénéficier d'un lieu ouvert pour faire connaissance, se fréquenter et discuter. Les activités de vacances ici à cette place (Tunnel), sont d'une grande utilité. Ils sont tous là. Les parents, les enfants, les familles. (...). C'est dommage que ça soit limité dans le temps mais réjouissons-nous de pouvoir offrir autant d'activités à des personnes qui normalement ne peuvent pas partir en vacances.*

Par ailleurs, quand on interroge les responsables associatifs et des collectivités étrangères présentes à la Borde sur la vie de leur quartier, ces derniers décrivent une toute autre dynamique qui peut ne pas être forcément perçue et constatée durant la période limitée des observations sur place. Selon eux, il faut se familiariser avec le quartier et côtoyer différents acteurs et résident-e-s: jeunes, adultes, moniteur-trice-s et professionnel-le-s de la Permanence Jeunes Borde (PJB), associations communautaires, pour en saisir une autre dynamique interactive. L'ensemble de ces activités fédère les habitant-e-s autour de l'objectif commun de rendre la vie agréable au sein de leur quartier, malgré les préjugés dont la Borde est victime. Ces préjugés, comme nous le verrons plus loin, disent-ils, minent la réputation de la Borde au sein des autres quartiers de la ville.

#### Permanence Jeunes Borde

Historiquement, la PJB est née de la demande des habitant-e-s du quartier dans les années 1990 pour occuper les jeunes et prévenir la délinquance, l'oisiveté, les bagarres et les violences. La PJB s'est construite d'elle-même, nous diront les professionnel-le-s de terrain rencontrés, grâce aux actions des jeunes habitant-e-s avant qu'elle soit reprise par la Ville de Lausanne (Délégation à la jeunesse). Elle propose des activités d'accueil libre en privilégiant un minimum de comportements du vivre-ensemble à respecter. Il est proposé aux jeunes des jeux de société, un local de musique et enregistrement, un accès Internet, un goûter, un repas pour répondre aux besoins du quartier populaire et des sorties pour les adolescent-e-s. Des aides pour l'orientation scolaire et professionnelle et un coaching sont également proposés, même si ces activités ne sont pas officiellement prévues. Avec les travailleur-euse-s hors murs et les moniteur-trice-s de la PJB, les jeunes se trouvent souvent derrière les grands immeubles de la Borde sur un espace de jeux spécialement aménagé et sécurisé.

Extraits de la discussion avec un travailleur hors murs à la PJB

## Diversité culturelle mais peu de mixité socio-économique<sup>16</sup>

De sa diversité culturelle, les populations de la Borde tirent une grande capacité de tolérance dans le vivre-ensemble. Les personnes d'origines, de traditions et de cultures différentes se côtoient quotidiennement. Pour les responsables de collectivités et d'associations rencontrés en juillet 2018, la cohabitation de longue date et les efforts visant à favoriser la bonne entente entre les résident.e.s ont créé un sentiment d'appartenance à un lieu commun, un milieu géographique qui est la Borde:

*Les habitant.e.s de la Borde forment une famille parce qu'ils-elles vivent les mêmes réalités (focus group, juillet 2018).*

Si la diversité culturelle ne permet toutefois pas de parler d'une «entente parfaite» entre les communautés, les résident.e.s rencontrés apprécient par ailleurs le fait que plusieurs cultures cohabitent ensemble et se tolèrent malgré les différences.

Sur la base des observations effectuées et contrairement à Bellevaux et à Prélaz, la mixité socio-économique à la Borde est quasi inexistante. Les statistiques disponibles ne nous informent pas dans les détails sur les différentes catégories socio-économiques présentes, le taux de chômage ainsi que le nombre de personnes bénéficiant des aides sociales n'étant pas disponibles au niveau des quartiers. De même, le fait de n'avoir pas rencontré de Suisses non issus de la migration pourrait être lié au fait que les entretiens ont pour la plupart eu lieu autour des activités de la PJB et des représentant.e.s des associations de migrant.e.s.

*Il n'y a presque pas de Suisses non issus de la migration. Il paraît qu'ils sont là mais on ne les voit pas (...). J'aimerais connaître des personnes aisées, disons riches qui habitent la Borde. Je peux dire qu'ils ne sont pas à la Borde. On est tous logés à la même enseigne. Ici, dès que quelqu'un a le choix, il part. Moi, je suis née ici mais je ne voudrais pas éduquer mes enfants un jour ici, si j'ai le choix. La Borde fait peur parce que ce ne sont que les étrangers qui habitent ici. (résidente née à la Borde)*

L'absence d'espaces publics permettant des interactions sociales et intergénérationnelles est perçue comme un obstacle majeur à toute initiative collective résultant d'échanges, de discussions et de cohabitation. Les entretiens révèlent que, du fait de la diversité de sa population et de l'étroitesse des appartements, les espaces aménagés pour les résident.e.s (salles de rencontre pouvant être utilisées par les femmes, espace public pour les résident.e.s adultes) apparaissent plus qu'essentiels pour favoriser les échanges entre les différents acteurs du quartier.

Faute de lieux d'interactions sociales et d'expérience du vivre-ensemble, la diversité de la population de la Borde parfois tant louée se révèle aussi être un défi social relevé par

les résident.e.s. De fait, la méconnaissance des cultures des uns et des autres, de leurs pratiques, de leur manière de faire et de vivre expliquerait certaines tensions au sein du quartier. Il en va de même pour la diversité linguistique et la non maîtrise de la langue d'autrui. L'Autre est donc stigmatisé, jugé négativement sur la base des préjugés connus sur ses origines, tant qu'on ne le fréquente pas.

Les résident.e.s donnent par ailleurs des exemples d'échanges où la fréquentation a permis de faire tomber les appréhensions et rapprocher des personnes.

*Après la fête du quartier, nous sommes nombreux à ne plus trouver bizarre notre voisine (...). On pensait qu'elle était asociale. Pourtant, non. En fait, elle était réservée (...). Le fait de disposer des espaces de rencontres et d'échanges est considéré comme solution pour prévenir toutes formes de préjugés et d'exclusion au sein du quartier. A l'intérieur de la Borde, les préjugés vis-à-vis des communautés existent aussi. Mais c'est parce qu'on ne se connaît pas assez (résidente de la Borde, juillet 2018).*

*Quand les gens ne se fréquentent pas, ils ont des idées arrêtées sur les autres (...). Quand nous, les associations avions organisé des activités de quartier, certains ont aussi participé pour montrer leur culture. Pourtant avant, on avait des idées arrêtées sur eux (...). Après, tout le monde se fréquentait.» (résidente Borde, juillet 2018).*

Nous n'avons pas toujours été en mesure de mener des entretiens avec tous les milieux socioculturels représentés au sein du quartier. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, plusieurs commerçants asiatiques se sont montrés très réservés et le temps limité de notre étude ne nous a pas permis de récolter leurs témoignages, malgré des efforts déployés à plusieurs reprises. Il serait pourtant intéressant de connaître la perspective des membres de collectivités minoritaires dans ce voisinage. Sinon, les récits sur le vivre-ensemble sont donnés volontairement en exemple. Dans ce sens, la présence de la PJB est unanimement appréciée pour son rôle au sein du quartier. Elle serait devenue pour les jeunes qui la fréquentent, une «deuxième maison».

Les lieux de loisirs sont limités, en comparaison aux autres quartiers voisins de la ville. Le parc de jeux existant n'est pas visible des passant.e.s. L'espace aménagé derrière les immeubles est dissimulé par une forêt, inconnu de ceux et celles qui ne connaissent pas le quartier. Il voit passer des plus jeunes aux jeunes adultes. C'est la place extérieure la mieux fréquentée en dehors de la PJB. Un petit espace aménagé en face de l'Armée du Salut sert tant aux personnes de passage qu'aux résident.e.s. Si la Borde manque de places pour fédérer les résident.e.s autour d'un projet commun, ils-elles doivent de surcroît partager le peu d'espaces disponibles avec des personnes s'adonnant au deal de rue (vendeurs de drogue, consommateur.trice.s, toxicomanes). Ces activités illicites posent d'importants problèmes sociaux et de sécurité publique et sont dénoncées à l'unanimité par les personnes interrogées dans les deux entités du quartier. Une observation non participante<sup>17</sup> entre 19h et 22h30 a permis

<sup>16</sup> Cf. glossaire: le terme de «mixité (socio-économique)» est utilisé en tant que synonyme de mixité sociale et se réfère à la présence de différentes couches sociales dans un quartier donné. Il est à distinguer de la «diversité» en termes d'origine socioculturelle, mais on peut noter que les spécialistes parlent de superdiversity quand les deux dimensions (origines culturelles et appartenances sociales) se rejoignent.

### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques

de constater une affluence impressionnante de présumés dealers devant le centre commercial de la Borde ou sillonnant l'axe Bellevaux, Borde, Tunnel et Riponne en milieu de semaine. Selon toute vraisemblance, ce sont des personnes qui ne résident pas à la Borde. On peut les observer monter ou descendre des transports publics traversant le quartier.

D'après des résident-e-s rencontrés, certaines de ces personnes dorment sur la principale place de jeux derrière les immeubles, provoquant ainsi l'émoi des résident-e-s surtout quand leurs enfants rapportent la présence de seringues et de préservatifs abandonnés sur place. De tels récits sont également donnés en exemple par les jeunes pour décrire ce qu'ils n'aimeraient pas voir dans leur quartier. Ce sentiment d'insécurité, d'exposition à la « délinquance précoce » et à la drogue finit de transformer certaines discussions durant l'étude, en exutoires: il semble que les initiatives pour assainir la place de la Riponne auraient déplacé un problème majeur de sécurité publique communale dans leur quartier, renforçant ainsi la stigmatisation dont il ferait l'objet.

#### Une identité assumée et nuancée

Contrairement à Bellevaux et à Prélaz, il ressort du quartier de la Borde une « identité assumée » par les résident-e-s, qu'ils-elles soient jeunes, jeunes adultes ou adultes plus âgés. Si la plupart des personnes rencontrées disent aimer la Borde, certains ne souhaiteraient toutefois pas voir grandir

leurs enfants sur place et d'autres encore ne le recommanderaient pas comme quartier d'habitation. Ceux qui disent apprécier leur quartier avancent les raisons suivantes: « l'importance de la diversité culturelle », de la « solidarité » entre les résident-e-s, de la « proximité » entre voisin-e-s immédiats, de la « présence des membres de leur propre communauté » et de la « capacité des résident-e-s de la Borde à faire face à un défi commun » et à se retrouver autour d'idéaux de vie au sein de leur quartier. Ainsi, se préoccupent-ils-elles de la sécurité à la Borde mais aussi, plus généralement, de ce qui est ressenti comme une discrimination face à l'un-e des leurs. Ainsi, une manifestation en 2016 contre les interventions policières, considérées comme disproportionnées, est fréquemment évoquée: elle a eu lieu à la suite de la mort d'un jeune d'origine congolaise et ancien habitant de la Borde, abattu par la police à Bex cette même année.<sup>18</sup>

Comment le vivre-ensemble, au-delà des contraintes existantes – cohabitation de personnes de diverses cultures d'origine (d'Afrique du Nord, subsaharienne, des Balkans, etc.) –, est-il toutefois promu à la Borde? Le focus group regroupant certain-e-s responsables des associations de migrant-e-s montre que les points de vue divergent sur la dynamique collective autour des activités pensées de manière concertée. Ceci s'explique par le fait que la Borde comprend plusieurs associations. Le grand défi reste alors les différences de visions en termes d'activités à mettre en œuvre ou à soutenir prioritairement. Toutefois, les points de vue convergent sur



Place publique devant l'Armée du Salut.

<sup>17</sup> Concrètement, elle a consisté à fréquenter le quartier de la Borde tard le soir en prenant comme prétexte une sortie au restaurant, une balade à pieds en longeant la route principale qui traverse le quartier, sans nécessairement expliquer à d'autres personnes le but de la présence de la chercheuse, comme cela a été fait à d'autres occasions.

<sup>18</sup> Il s'agit de Hervé Mandundu, âgé de 27 ans, tué le 6 novembre 2016 par la police cantonale vaudoise lors d'une intervention dans un immeuble de Bex. cf. [www.letemps.ch/suisse/un-homme-tue-un-tir-police-bex](http://www.letemps.ch/suisse/un-homme-tue-un-tir-police-bex)





Le terrain de Près-des-Druides, derrière des immeubles.

la nécessité de « prouver » que la Borde, grâce aux talents de ses habitant·e·s et les initiatives collectives des associations, peut « modifier le regard négatif » porté sur le quartier. L'une des stratégies récurrentes données en exemple serait la « reconquête du peu d'espace public » (reconquérir les places de détente, de loisirs, espaces verts) par les résident·e·s avec le soutien des autorités communales. Les habitant·e·s (adultes) se disent capables de prendre leur destin en main et de changer la mauvaise réputation de la Borde, si les autorités leur donnent une telle opportunité en soutenant financièrement les initiatives des associations et leurs projets de développement du quartier.

Les discussions de groupe organisées avec les jeunes et adultes restent également passionnées et vont dans le même sens. Par ailleurs, ces derniers réalisent déjà des projets avec le soutien de la PJB. Par exemple, l'Association Kiff' Side et la PJB ont inauguré le projet « Street WORKOUT » au terrain de la Borde au Près-des-Druides (place de jeux derrière les immeubles) en présence respectivement de la Municipale des finances et de la mobilité et du Municipal de l'enfance, jeunesse et quartiers. En synthèse, ils-elles veulent tout·e·s « reprendre la main » sur ce qui représente actuellement les principaux problèmes du quartier.

Les résident·e·s ne nient pas habiter un quartier non seulement populaire mais devenu « sensible » avec la présence des « dealers » et des toxicomanes sur la grande artère et sur les places de jeux faisant face à la forêt. Ces pratiques

sont dénoncées comme étant des activités qui « péjorent la réputation » du quartier et qui contribuent à considérer le quartier comme « dangereux ». Simultanément, ils-elles relativisent la « dangerosité du quartier », qu'ils-elles considèrent comme n'étant vraie que partiellement. De fait, l'insécurité qui caractérise la Borde viendrait pour la plupart de l'extérieur. Les dealers et les toxicomanes souvent décriés, n'habitent pas la Borde, disent-ils. Sans ces derniers, le quartier retrouverait son « calme », tandis que la précarité et une certaine forme de désœuvrement social caractérisent nombre des habitant·e·s.

### Les ressentis de (non)discrimination d'après les résident·e·s

A la Borde, le thème des discriminations a soulevé des discussions intéressantes lors des entretiens individuels et des discussions de groupes. A la question de savoir si les personnes se sentent parfois discriminées<sup>19</sup> au sein de la Borde, diverses réponses ont été données, pouvant être réparties en trois catégories: **la discrimination au faciès, la discrimination liée à la réputation de quartier et la discrimination liée à l'absence d'infrastructures.**

Premièrement, les interlocuteurs·trices se disent marqués par les mobilisations, déjà évoquées, contre les interventions policières jugées, selon eux-elles, disproportionnées. La PJB, grâce aux initiatives des travailleurs·euses sociaux

<sup>19</sup> Cette question a été posée de la manière suivante: « vous sentez-vous victime de discrimination ou d'exclusion au sein de votre quartier ? »

### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques

hors murs et des président·e·s d'associations de la Borde, a été le centre de convergence des idées ayant donné lieu à ces mobilisations. Les rencontres initiées pour permettre aux résident·e·s de tous âges de venir discuter de leurs ressentis sur le sujet, ont contribué à «désamorcer» ce qui s'apparentait selon les différents entretiens, à un problème qui devenait de plus en plus insoutenable à savoir les différentes formes de discriminations vécues par les habitant·e·s.

La marche pacifiste qui s'en est suivie est partie de là. La forme de discrimination qui est ici dénoncée est essentiellement le «**jugement au faciès**», la violence policière, les préjugés raciaux. Cette forme de discrimination en lien avec l'autorité, chargée en principe de garantir la sécurité, crée un malaise perceptible dans l'évocation du sujet et les discussions de groupe. La présence de la police est d'autant plus fréquente à cause du deal et le sentiment d'insécurité qui règne dans le quartier. Pourquoi la police serait plus présente à la Borde qu'ailleurs ? A cette question, les réponses ont tendance à converger vers deux hypothèses: d'une part, l'image de la Borde considérée comme un quartier à «problème» selon les termes de certain·e·s résident·e·s. D'autre part, la présence de la police semble fréquente parce que l'on entend fréquemment le bruit des sirènes (également les sirènes de pompiers) des voitures qui traversent le quartier ou s'y arrêtent pour différents motifs.

Deuxièmement, la **discrimination liée à la réputation du quartier** fait référence aux jugements portés par les «personnes extérieures» sur la Borde. Selon plusieurs témoignages, ceux-ci sont discriminatoires. Il semble que la réputation même de la Borde soit préjudiciable pour ses habitant·e·s:

*Les gens qui n'habitent pas la Borde, le considèrent comme un quartier populaire, à problème. Il y a beaucoup de Noirs ici. En plus, ceux qui vendent de la drogue sont en majorité des Noirs. Du coup, les autres pensent que ce sont les Noirs de la Borde qui sont les dealers. Dès que tu dis que tu viens de la Borde, le visage de ton interlocuteur change ou la personne te dit que la Borde est un quartier chaud, insécure, etc. On est pénalisé par la réputation de notre quartier.*

Troisièmement, la **discrimination liée à l'absence d'infrastructures** fait également consensus auprès des personnes rencontrées. La Borde ne dispose pas de parcs publics et d'espaces de rencontres intergénérationnels à l'instar des autres quartiers. L'absence de prestations communales dans ce sens, serait accentuée par la configuration spatiale et géographique de la Borde qui, en soi est perçue comme un problème inhérent au quartier. De fait, la Borde est un quartier ouvert à «plusieurs entrées» et qui ne donnerait pas le sentiment d'appartenance à un quartier que l'on retrouve en discutant avec les populations de Bellevaux et de Prélaz.

Mise à part la discrimination au faciès, les deux formes de discriminations que nous venons de décrire se situent à l'échelle de l'appréciation de groupe. D'une part, les habitant·e·s de la Borde se sentent discriminés de manière collective parce qu'ils-elles sont des résident·e·s du quartier.

Comme tel, les préjugés sur le quartier sont reportés sur les résident·e·s. D'autre part, les personnes se sentent discriminées parce que leur quartier d'habitation souffre de l'absence de certaines prestations communales (espaces, parcs publics...) essentielles pour un vivre-ensemble.

Par ailleurs, pour ce qui est des relations plus individuelles entre habitant·e·s, il apparaît que des conflits peuvent exister, toutefois, la forte présence des ressortissant·e·s étrangers en cohabitation ferait que nul ne se sentirait discriminé et exclu sur la base d'une origine. En effet, **la totalité des personnes rencontrées disent ne pas se sentir discriminées à l'intérieur de leur quartier** parce qu'elles sont toutes de nationalités différentes. Tout le monde se sent chez soi grâce à la présence de leurs communautés respectives:

*Borde est un quartier Noir, je me sens à ma place. Il y a des quartiers où je me sens regardée de manière bizarre, mais pas par ici. On vient tous d'ailleurs, tout le monde se sent chez soi (...) parce qu'il y a nos différentes communautés. Personne ne peut se sentir exclu (résidente de la Borde).*

Si au sein du quartier, personne ne fait état de discriminations réciproques entre habitant·e·s, les contacts avec les personnes du Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (Graap), situé dans le même secteur, sont largement inexistants, malgré les efforts déployés pour accueillir la population. Un résident de la Borde exprime le malaise de la manière suivante:

*Le Graap, ce n'est pas facile d'aller là-bas parce que c'est pour des personnes avec des handicaps mentaux. Je ne suis pas à l'aise là-bas. D'ailleurs, je n'y vais pas et je ne suis pas le seul. Je sais qu'ils reçoivent beaucoup de subventions. Eux ils ont de quoi faire leurs activités. Il y a des Suisses là-bas.*

De fait, les différentes formes de discrimination peuvent être perceptibles à trois niveaux: l'expérience de la discrimination individuelle (jugement au faciès) généralement à l'extérieur des frontières géographiques du quartier, sentiment de discrimination en tant que collectivité(s) d'un quartier, sur la base d'un sentiment d'appartenance ou d'identification; vécu discriminatoire en tant que résident·e·s à l'intérieur du quartier, en l'occurrence plus rare.

De même, l'absence relative de mixité socio-économique réduit le potentiel de discriminations sociales, ce qui est à la fois un inconvénient, quand il s'agit de défendre les intérêts du quartier ou de promouvoir des projets ambitieux (manque de moyens et de relais politiques) ou un atout pour le vivre-ensemble, par le biais d'une certaine solidarité qui se crée face à l'adversité provenant de l'extérieur. Le fait que les résident·e·s se connaissent, même s'ils-elles ne se fréquentent pas, contribue également à désamorcer des tensions internes.

---

## Que faut-il retenir ?

- La Borde est un quartier familial avec une importante présence de communautés étrangères, notamment extra européennes et africaines.
- Il y existe peu de lieux publics tels que des parcs où les habitant·e·s peuvent se réunir ou se rencontrer.
- Les activités favorisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble sont principalement visibles autour des activités de la PJB pour les jeunes et jeunes adultes. La Maison de quartier de Bellevaux, pourtant dans le même découpage administratif, leur semble étrangère. Toutefois les règles de vie en communautés ainsi que les principes pour une bonne cohabitation (respect de l'autre) semblent de manière générale trouver consensus auprès des résident·e·s.
- Les activités de la PJB sont présentées comme lieux d'expérience du vivre-ensemble pour la jeunesse de la Borde. Par ailleurs, la question des femmes issues de la migration souvent retranchées dans les maisons faute d'espaces publics pour se rencontrer et interagir est soulevée comme une problématique qui mériterait une attention particulière.
- Il ressort par ailleurs des entretiens un attachement au quartier et à la vie du quartier. Les activités intra et hors murs organisées par les travailleurs de la PJB rencontrent un franc succès et se caractérisent par la présence, sur un même espace limité, de jeunes filles et de jeunes garçons de diverses origines, ayant grandi dans le quartier.
- Conjointement, la vie au sein de la Borde révèle des problématiques spécifiques au lieu de vie: les problèmes liés au deal de quartier, à la présence des toxicomanes, l'insuffisance d'infrastructures publiques susceptibles de favoriser un vivre-ensemble mobilisant des classes d'âges différentes. Il en va de même des problèmes que pose la route centrale: accidents, sécurité des riverain·e·s.
- A la Borde, la bonne cohabitation prédomine. Toutefois, la réputation du quartier, l'absence d'élue·e·s municipaux, les préjugés sur les habitant·e·s, font dire à certain·e·s qu'ils·elles sont victimes de préjugés et de discriminations de la part des personnes extérieures au quartier. La méfiance envers les forces de l'ordre et de leur présence quasi quotidienne dans le quartier créé un climat d'hostilité perceptible dans les échanges.
- L'expérience des discriminations est plus en lien avec la réputation du quartier, le manque d'infrastructures et de leurs conséquences sur les habitant·e·s, qu'avec le vécu de la personne au sein du quartier. Dans l'ensemble, les résident·e·s disent ne pas faire l'expérience de la discrimination au sein même de la Borde. La diversité des nationalités et l'absence de mixité socio-économique en sont notamment les raisons majeures.

# Bellevaux: quartier à deux facettes

Si Bellevaux représente une continuité géographique de la Borde, il garde toutefois des spécificités qui lui sont propres. Ancien quartier ouvrier, Bellevaux fut dans les années 1950 un quartier moderne modèle qui, au fil du temps, s'est « décrépit » faute de rénovations de ses immeubles.

Aujourd'hui, en plus des collectivités portugaises, espagnoles et italiennes, sa population issue de la migration s'est renforcée avec des personnes à majorité originaires des pays des Balkans. De fait, au sein de Bellevaux se côtoient à la fois une population suisse non issue de la migration, pour la plupart à la retraite, et une population étrangère résidant de longue date ou récemment établie.

Contrairement à la Borde, Bellevaux bénéficie de la proximité avec la forêt de Sauvabelin et se veut pour cela un quartier village comme le précisent certaines personnes rencontrées. Le quartier dispose de deux piscines municipales, de bibliothèques, d'un centre socioculturel, d'une maison de quartier, d'un espace de rencontre pour les aîné·e·s, de terrain de pétanques, d'espaces verts entre les habitations. S'y rajoutent la proximité avec les commerces et l'accès aux transports

publics. De fait, sur un périmètre réduit se trouvent trois grands distributeurs, en plus des bistrotts et des confiseries de quartiers.

Bellevaux semble en quelque sorte s'auto-suffire, ce que les résident·e·s confirment. Contrairement à la Borde, les résident·e·s de Bellevaux apprécient grandement leur quartier. Il semble disposer de ce que certain·e·s qualifient comme étant « le nécessaire pour ne pas avoir besoin d'aller en ville ». La présence des immeubles subventionnés dans la zone d'Entre-Bois où se concentrent plusieurs nationalités lui vaut le qualificatif de « quartier populaire ». Néanmoins, Bellevaux présente deux visages nettement différents.

D'une part, les habitats situés du côté de la forêt de Sauvabelin se caractérisent notamment par une présence importante



Centre de quartier abritant différents services de la commune: Bibliothèque, APMS, Centre socioculturel et Forum de Quartier.



Maisons individuelles et immeubles à proximité de la forêt de Sauvabelin.

d'anciennes maisons où résident les Suisses non issus de la migration et également des résident-e-s étrangers, pour la plupart européens anciennement établis. Au sein de ces groupes, certain-e-s tiennent à se distinguer de la partie « populaire » de Bellevaux qui correspondrait notamment à Entre-Bois.

D'autre part, à l'opposé et séparée par la route passante, se trouve la zone d'Entre-Bois qui a vu progressivement sa population étrangère « prendre du terrain » comme l'exprime une habitante. Du fait de la diversité des nationalités, celle-ci semble se prolonger vers le quartier d'Aloys Fauquez pour descendre vers le Tunnel, en passant par la Borde. On y retrouve plusieurs personnes et familles de conditions socio-économiques modestes parfois en situation de vulnérabilité et de précarité. Cette partie de Bellevaux trahit la réputation d'être un lieu fréquenté par les dealers qui remontent depuis le Tunnel et la Borde.

## Bellevaux: diversité avec mixité sociale sous forme de cohabitation

Les entretiens avec les différents acteurs et résident-e-s de Bellevaux révèlent un quartier populaire, avec une importante diversité de sa population. Les personnes originaires des pays des Balkans constituent une importante frange de cette population. Toutefois et contrairement à la Borde, on peut parler à Bellevaux de mixité socio-économique puisque différentes catégories sociales y cohabitent. Le clivage est particulièrement perceptible entre la zone d'Entre-Bois et celle proche de la forêt avec les maisons individuelles.

La cohabitation des résident-e-s au sein de Bellevaux ne doit toutefois pas être uniquement comprise entre une population nouvellement installée et une population suisse ou issue de la migration européenne de longue date. Si les résident-e-s cohabitent davantage qu'ils-elles ne vivent ensemble, ceci vaut également au sein même de la population étrangère, rencontrée pour la plupart à Entre-Bois: des interactions sociales ne sont pas spontanées, mais ont néanmoins lieu autour des activités socioculturelles de la FASL. On peut ainsi clairement distinguer les groupes séparés de



Immeuble et centre commercial au chemin d'Entre-Bois.

personnes adultes originaires par exemple de la Turquie, du Kosovo, de la Serbie, des pays du Maghreb qui se côtoient certes, mais ne se mélangent pas, alors même que leurs enfants jouent ensemble. D'ailleurs, selon un des professionnel-le-s rencontrés, l'approche participative dans le cas spécifique de Bellevaux peut poser problème puisqu'il s'agit de mettre ensemble des publics « diamétralement » opposés et qui ne se fréquentent normalement pas:

*Il s'agit de publics différents à mélanger: des aînés (...), des jeunes désœuvrés, des bénéficiaires de l'Assurance Invalidité (AI) qui cherchent à ne pas perdre la face, des femmes voilées, des toxicomanes, des gymnasiens (...). Nous visons plutôt à créer des opportunités de croisements et pas forcément de les avoir tous dans le cadre d'une activité qui les mélange. C'est perdu d'avance (...).*

Cette situation s'est reflétée lors des enquêtes de terrain. La discussion réalisée avec un groupe de cinq résident-e-s de nationalités européennes révèle des prises de positions nuancées quant aux raisons retenant certains de se mélanger. Celle-ci révèle que ces personnes veulent certes une cohabitation dans le lieu de vie commun qui est le quartier de Bellevaux mais ne préfèrent pas se fréquenter. D'ailleurs, aucun d'entre eux n'a accepté de se joindre à un focus group qui se passait du côté d'Entre-Bois. Nous avons pu recueillir leurs avis au travers des discussions séparées. Les stéréotypes recensés au sein même de Bellevaux à propos de la population étrangère qui y est présente, marquent un contraste

très important avec ce que nous avons pu décrire de la Borde. A Bellevaux, c'est en croisant les informations que l'on peut saisir les obstacles du vivre-ensemble alors qu'à la Borde, les discours convergent pour dénoncer les menaces pour le quartier et ses résident-e-s.

Sur ce point, il ressort de notre analyse plusieurs constatations sur Bellevaux. Premièrement et à la différence de ce qui s'observe à la Borde, les résident-e-s de Bellevaux sont très satisfaits des prestations municipales présentes au sein du quartier. Cependant, malgré les rapprochements autour des activités de la FASL, ils-elles se fréquentent peu au-delà de l'espace commun, certain-e-s préférant les relations intra-communautaires, une forme de coexistence prévalant. Deuxièmement, la durée de cohabitation entre résident-e-s non issus de la migration et les populations étrangères de longue date, ne permet pas nécessairement de réduire les préjugés de part et d'autre.

Les entretiens et les observations menés lors des activités de vacances à Entre-Bois montrent une fréquentation définie par nationalités ou par affinités culturelles. Les personnes originaires des Balkans auront tendance à se regrouper par pays d'origines, tandis que leurs enfants interagissent autour des activités proposées.

## Nature de la cohabitation et réflexions qu'elle suscite

La politique de quartiers de la Ville de Lausanne met un accent particulier sur l'approche participative qui implique tous les acteurs présents au sein des quartiers. Ainsi, l'élaboration de projets collectifs spécifiques à chaque quartier facilite les interactions sociales pouvant contribuer à une meilleure qualité de vie. Dans ce sens, le vivre-ensemble au sein des quartiers impliquerait trois dimensions essentielles que sont synthétiquement la participation des habitant-e-s, la bonne cohabitation entre les populations d'origine et de nationalités différentes et la promotion de la mixité socio-économique. Or à Bellevaux, la forme de cohabitation décrite plus haut qui ressort des analyses de terrain pourrait être qualifiée de cohabitation sereine au regard des réalités existantes.

Les professionnel-le-s qui sont en contact avec les réalités concrètes du terrain et qui servent de médiateur-trice-s entre les différents groupes au sein de la population finissent par viser, autour de leurs activités et à défaut d'un véritable vivre-ensemble, une cohabitation respectueuse entre communautés ou personnes de sensibilités différentes. De fait, l'approche participative telle que préconisée par la politique des quartiers suppose que les habitant-e-s puissent «interagir activement» autour des projets communs à soumettre aux autorités pour le quartier. Si la forme de cohabitation observée ne nuit pas à la coexistence au sein du quartier, elle n'en permet pas pour autant de lancer proactivement des

projets communs. Selon nos observations de telles initiatives ne sont portées que par une petite frange de la population résidente, souvent relativement privilégiée. D'autres études montrent que dans les associations de quartier une frange plus vulnérable de la population est rarement représentée (Ambruso et al. 2017). Pour que des habitant-e-s plus récemment arrivés où qui disposent d'un bagage linguistique et scolaire limité puisse monter des projets, le soutien des professionnel-le-s de terrains, qui ont leur confiance, ou d'autres personnes plus familières du contexte sont indispensables. Une animatrice socioculturelle mentionne «les bobos» installés dans le quartier du Vallon, qui s'engagent occasionnellement pour ce type d'initiative.

Pour favoriser une approche globale du vivre-ensemble soucieuse de prendre en compte les spécificités des quartiers, il semble judicieux de considérer les formes concrètes de collaborations possibles et les limites liées au développement du quartier. Pour connaître les besoins spécifiques et les faire remonter, les professionnel-le-s de terrain, et notamment l'animation socioculturelle, peuvent jouer un rôle primordial dans ce contexte. Le travail de proximité de ces professionnel-le-s, familiers du quartier et de ses habitant-e-s, est susceptible de faire émerger et d'accompagner des initiatives qui verraient difficilement le jour autrement.



La route Aloys-Fauquez, qui traverse le quartier de Bellevaux.

## Les ressentis de (non)discrimination d'après les résident·e·s

Contrairement à la Borde, les problèmes évoqués à Bellevaux ne concernent pas l'absence d'infrastructures communales ou d'espaces de jeux. Comme nous le précise un professionnel de terrain, les préoccupations concernent plutôt des questions de permis de séjour stables, les coupes dans les prestations sociales, les revenus, mais aussi les nuisances sonores des jeunes, les conflits intergénérationnels, l'occupation de l'espace autour des immeubles d'Entre-Bois par des jeunes, la présence de toxicomanes à l'entrée des immeubles. En effet, les regards se tournent vers Entre-Bois qui concentre, selon les personnes rencontrées, la plupart des problèmes relevés, tandis que la Borde, considéré comme une entité à part, est rarement évoquée.

En termes de sentiments de discriminations, la population de Bellevaux se distingue aussi nettement de celle de la Borde. Dans le premier cas, ce sont notamment les résident·e·s de longue date qui sentent discriminés: de fait, les entretiens révèlent que certain·e·s disent ne plus être «chez eux» et avoir l'impression de subir la transformation progressive de leur quartier, avec l'arrivée continue de migrant·e·s de nationalités de plus en plus diversifiées. La discrimination vient, selon les propos recueillis, du fait que ceux·celles qui auraient besoin d'être aidés, ne le sont pas et que les nouveaux arrivant·e·s – c'est-à-dire la population issue de la migration nouvellement établie – feraient l'objet de toutes les attentions. Le ressenti de discrimination rapporté dans ce contexte est notamment en relation avec l'aide sociale ou d'autres prestations publiques. Ceux·et celles qui se disent victimes de discriminations pensent mériter autant sinon davantage d'aide sociale que les personnes nouvellement arrivées. C'est précisément cette «inégalité de traitement» dénoncée, qui crée ce sentiment d'exclusion ou d'iniquité chez certain·e·s résident·e·s de longue date.

En revanche, les entretiens réalisés auprès des résident·e·s à Entre-Bois, pour la plupart issus de la migration, révèlent une toute autre perception. La plupart des résident·e·s dit cohabiter dans la bonne entente et ne se sent aucunement discriminé·e:

*Discriminée, non jamais! Je me sens bien ici. Mes voisins sont des personnes âgées. Je vais souvent voir si tout se passe bien. C'est comme mes parents. Ici, on a tout. On a de la chance par ici.*

*En 15 ans, je n'ai jamais été discriminée. On a des piscines, la forêt à côté des espaces verts (...). Mes enfants jouent avec les autres au bas de l'immeuble. Je n'ai pas besoin d'aller loin pour faire mes courses. On a tout par ici, regardez! C'est génial, on a de la chance.*

Il semble que les nombreux services et prestations accessibles aux résident·e·s d'Entre-Bois mais aussi le travail de proximité effectué par les professionnel·le·s de terrain, ont tendance à faciliter les relations sociales au sein de la zone d'Entre-Bois. D'ailleurs à Bellevaux et en particulier à Entre-Bois, la présence des professionnel·le·s et des activités de la FASL est fortement appréciée.



---

#### Que faut-il retenir ?

- Bellevaux est un quartier particulier du point de vue de la composition de sa population, qui se caractérise à la fois par une diversité culturelle et une certaine mixité sociale. Il regroupe une part importante de population suisse non issue de la migration, notamment âgée. Le quartier est aussi par endroit (Entre-Bois) un lieu familial avec une présence significative de collectivités étrangères. Durant trente ans, cet ancien quartier populaire a connu une augmentation constante de sa population, nourrie notamment par l'immigration.
- La précarité touche une frange importante de sa population concentrée dans le secteur d'Entre-Bois. Les problèmes liés au quartier concernent des nuisances sonores des jeunes, les conflits intergénérationnels, l'occupation de l'espace autour des immeubles d'Entre Bois par des jeunes, la présence de toxicomanes à l'entrée des immeubles, mais les résident·e·s évoquent aussi les difficultés, plus individuelles, d'obtention de permis de séjour stables, les coupes dans les prestations sociales, la redistribution inégalitaire des revenus.
- La vie de quartier se joue autour des activités de la FASL et des fêtes de quartier et prend une tonalité particulière puisque les différentes couches sociales et nationalités cohabitent, mais ne se mélangent toutefois pas beaucoup. Les acteurs de proximité tentent de sauvegarder et de maintenir cette forme de cohabitation qui en définitive, semble arranger les concerné·e·s.
- Si à la Borde la PJB prend essentiellement en charge les problématiques liées aux jeunes, à Bellevaux, le conflit intergénérationnel anime les discussions. Cela se traduit notamment par des conflits autour de l'occupation des espaces publics autour des immeubles. Certains jeunes reprochent aux adultes et personnes âgées notamment de ne pas supporter leur présence au bas des immeubles.
- Contrairement à la Borde, Bellevaux se réclame un quartier village par sa proximité avec la forêt et autonome grâce aux nombreuses prestations communales très appréciées (piscines, parcs, bibliothèques centre socioculturel, etc). L'expérience des discriminations liées à la réputation du quartier est quasi absente des discours de la population étrangère. Pour preuve, ils-elles s'auto-suffisent à l'intérieur de Bellevaux
- La forme de discrimination qui ressort des analyses est essentiellement liée à la perception de l'attribution des prestations sociales. A Bellevaux, c'est au sein de la population de longue date issue ou non issue de la migration que le sentiment de discriminations est le plus exprimé.

# Prélaz un secteur typique du quartier laboratoire de Sébeillon / Malley

Le quartier de Sébeillon/Malley comprend sept sous-secteurs que sont la rue de Morges, la rue de Sébeillon, Tivoli, Prélaz, la Gare de Sébeillon et l'Avenue de Provence et Malley. Il représente une zone tampon entre la Ville de Lausanne et la commune de Renens et concentre le 7% du parc du logement de la ville sur 3% de la surface lausannoise.

Il est traversé de manière parallèle par de grandes avenues et profite également du développement et de l'extension urbaine de la Ville. Contrairement à la Borde et à Bellevaux, Sébeillon/Malley couvre un grand espace ouvert, pour lequel s'impose le choix d'un échantillon qui permet de saisir des dynamiques d'ensemble.

La recherche couvre l'ensemble du quartier puisque différentes structures et acteurs y sont pris en compte et les observations sur place suivent également cette logique. Toutefois, les principales interactions avec les résident-e-s ont eu lieu autour du centre socioculturel de Prélaz-Valency<sup>20</sup>, qui se situe dans le sous-secteur de Prélaz. Pour des raisons pratiques, nous retiendrons la désignation «Prélaz» en parlant du quartier Sébeillon/Malley. Toutefois, il sera précisé qu'il s'agit du sous-secteur Prélaz, si l'analyse concerne cette entité spécifique.

À l'instar de la Borde et de Bellevaux, Sébeillon/Malley fait partie des quartiers avec une forte présence de populations étrangères. Celles-ci représentent même plus de la moitié des habitant-e-s, soit 51.3 % (Ville de Lausanne 2019). Les mêmes statistiques révèlent toutefois qu'une part significative de cette population étrangère est née en Suisse et que plus de la moitié détient un permis C (Tableau 4). A l'instar de Borde/Bellevaux, le quartier de Prélaz connaît une diversité de nationalités. Cependant, les Européens de l'Ouest ou du Sud-Ouest restent largement représentés. Le quartier est donc marqué par une population étrangère issue du socle traditionnel de l'immigration de l'après-guerre (Ville de Lausanne 2018: 1): les trois régions d'origine les plus représentées sont respectivement l'Europe du Sud-Ouest (35.4%), la France (14.8%) et l'Europe du Sud-Est (14.5%).

Concernant les classes d'âge, on observe que les moins de 40 ans sont proportionnellement plus nombreux que dans d'autres quartiers de la ville et que les 65+ sont au contraire sous-représentés: une «jeunesse» de la population caractéristique qui va de pair avec la forte présence de résident-e-s

de nationalité étrangère (Ville de Lausanne 2018). Il s'agit là d'une différence manifeste dans la structure de la population en comparaison au quartier de Bellevaux, qui abrite une population plutôt âgée (à l'exception d'Entre-Bois).

Il est intéressant en outre de remarquer qu'après une baisse, la population suisse du quartier a augmenté depuis le tournant du siècle, tandis qu'elle diminuait à Bellevaux pour se stabiliser depuis 2005. Le sous-secteur Prélaz, apparaît comme un milieu au caractère pilote de par une politique urbaine innovatrice, une concentration de nationalités estimées à plus d'une cinquantaine par les résident-e-s et une mixité sociale certaine.

## Diversité avec mixité socio-économique

La vie au sein du quartier est principalement étudiée à deux niveaux: premièrement l'accent porte sur les établissements scolaires, lieux voyant converger une grande partie de la population résidente, à savoir les élèves, les parents d'élèves, ainsi que les autres acteurs du quartier représentés ou intervenant dans les activités de l'école<sup>21</sup>. Deuxièmement, les activités socioculturelles de la FASL, celles des associations de quartier et du contrat de quartier sont aussi analysées. Celles-ci créent des dynamiques collectives importantes qui contribuent au vivre-ensemble au sein du quartier. De fait, le sous-secteur de Prélaz expérimente depuis quelques années le contrat de quartier qui vient s'ajouter aux animations existantes. Le choix d'interroger plus de résident-e-s dans cette zone trouve ainsi sa légitimité, puisque on y retrouve le contrat de quartier et qu'on y touche, dans la configuration spéciale qui est celle du quartier de Prélaz, un échantillon représentatif des populations. Une partie importante des entretiens ainsi que les observations ont eu lieu au cœur du sous-secteur, de la route de Morges et de l'avenue de Provence.

<sup>20</sup> Prélaz étant une entité de Sébeillon/Malley, nous avons fait le choix de le mettre en exergue pour deux raisons. Premièrement, c'est un quartier avec une forte population issue de la migration, deuxièmement, le contrat de quartier y est mis en œuvre depuis quelques années.

<sup>21</sup> La Borde ne compte pas d'écoles sur son territoire, quant à Bellevaux, il dispose d'établissements scolaires, mais cette dimension est tout particulièrement pertinente pour appréhender la vie de quartier à Prélaz, dans la mesure où un solide travail de réseau avec le contrat de quartier, le centre socioculturel, etc. se fait à l'échelon de l'école primaire, visant à l'inclusion des élèves d'origines diverses, véritable terreau fertile du vivre-ensemble.

**Tableau 4: Caractéristiques de la population du quartier de Malley / Sébeillon**

APERÇU 2018	MALLEY / SÉBEILLON		LAUSANNE	
	N	%	N	%
<b>Habitant-e-s</b>	<b>11623</b>	<b>100</b>	<b>145488</b>	<b>100</b>
dont femmes	5754	49.5		52
dont hommes	5869	50.5		48
<b>GROUPES D'ÂGE</b>				
> 20 ans	2350	20.2	27369	19
20 à 39 ans	4811	41.4	53298	37
40 à 64 ans	3231	27.8	43214	30
65 ans et +	1231	10.6	21607	15
<b>NATIONALITÉ ET PERMIS</b>			<b>27369</b>	<b>52</b>
<b>Étrangère</b>	5967	51.3	62206	42.8
dont pers. nées en Suisse	966	16.2	9985	16.1
dont permis C	3098	51.9	33640	54.1
<b>Suisse</b>	5656	48.7	83282	57.2
dont pers. nées en Suisse	4167	73.7	64789	77.8

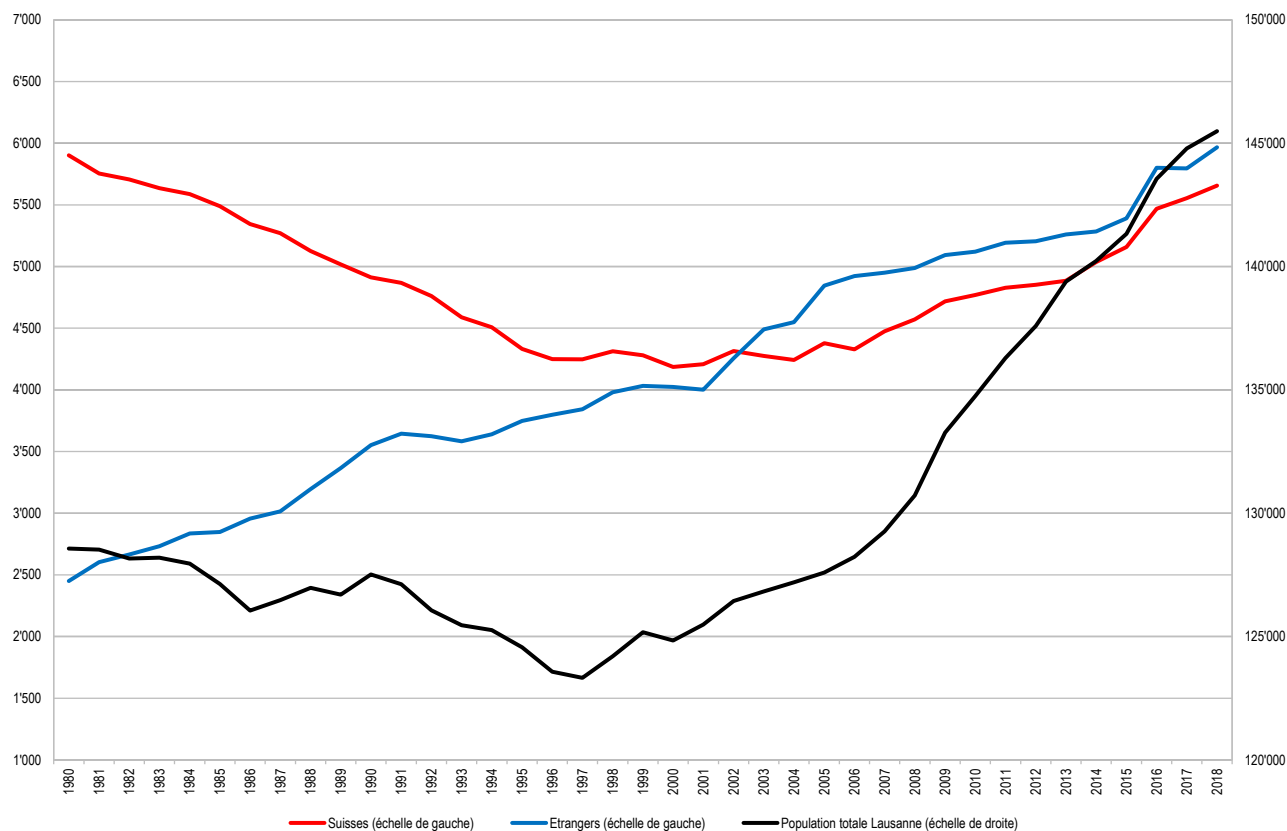
Sources: Ville de Lausanne, Portrait statistique juin 2019, [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

**Tableau 5: Démographie de la population étrangère (par origine), quartier de Sébeillon / Malley**

GROUPE DE PAYS 2016	SÉBEILLON/ MALLEY		LAUSANNE	
	N	%	N	%
Europe du Sud-Ouest	2055	35.4	21680	35.2
France	860	14.8	11440	18.6
Europe du Sud-est	839	14.5	6738	10.9
Afrique subsaharienne	452	7.8	4107	6.7
Europe du Nord	238	4.1	4009	6.5
Amérique latine	349	6.0	3178	5.2
Afrique du Nord et Moyen-Orient	308	5.3	3230	5.2
Europe de l'Est et Asie centrale	222	3.8	2591	4.2
Sous-continent indien	222	3.8	1451	2.4
Asie de l'est et Sud-Est	136	2.3	1751	2.8
Amérique du Nord et Océanie	115	2.0	1319	2.1
Total (y c. apatrides et inconnus)	5801	100	61581	100

Source: Ville de Lausanne, Contrôle des habitants et Guichet cartographique, 2018; [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

Graphique 3: Composition démographique du quartier de Sébeillon / Malley



Source: Ville de Lausanne, Contrôle des habitants et Guichet cartographique, 2018; [www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

À noter également que Prélaz connaît une dynamique importante d'associations grâce à une population composée de plusieurs nationalités. Le centre socioculturel de Prélaz-Valency voit converger les différentes populations, toutes générations confondues, autour des activités de la FASL.

Par ailleurs, c'est un quartier avec une mixité socio-économique observable à tout point de vue. Du côté du sous-secteur de Prélaz, trois grandes entités distinctes sont représentatives des catégories socio-économiques existantes, même si elles ne s'y réduisent pas: la mixité sociale au sein de ces entités est particulièrement visible entre les habitant-e-s des Jardins de Prélaz et de la Cité de Prélaz. Les premiers sont principalement des logements subventionnés alors que la seconde est un ensemble de propriétés privées.

Les deux populations se côtoient toutefois autour des activités de la FASL au centre socioculturel de Prélaz-Valency et autour des activités du contrat de quartier et interagissent aussi au sein des établissements scolaires. La mixité sociale est aussi visible dans l'installation des commerces et des services. C'est ainsi que la route de Genève en direction de Mal-

ley héberge plusieurs magasins proposant des offres de services variées et répondant aux besoins des résident-e-s du quartier, voire au-delà: on y trouvera par exemple des magasins de produits exotiques, des restaurants détenus tant par des Suisses d'origine, que par des personnes issues de l'immigration. En plus de la diversité des offres et des activités, le voisinage reste une zone de forte affluence durant toutes les heures de la journée et du soir. L'observation d'un lieu de vente susceptible de voir converger toutes les couches sociales – la pharmacie du sous-secteur Prélaz par exemple – révèle comment l'offre de produits tient aussi compte de la microsociété que représente le quartier et de la diversité des catégories sociales qui y cohabitent. Cette observation est confirmée à plusieurs niveaux par les résident-e-s interviewées. En somme, la diversité de la population ainsi que sa mixité socio-économique se reflètent aussi bien dans la configuration des habitations (immeubles subventionnés et PPE) et des commerces que dans les offres de service existantes fournies.

### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques



Les Jardins de Prélaz.



Passage entre les immeubles des Jardins de Prélaz.

### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques



La place devant les commerces des Jardins de Prélaz.



Les immeubles en PPE de la Cité de Prélaz.

## Interactions au sein des espaces résidentiels

Au-delà des avantages de la proximité des habitations avec l'espace principal de jeux et le centre socioculturel, la bonne cohabitation reste toutefois un défi important face à la densité et la diversité de la population résidante, ce qui se vérifie tout particulièrement dans les immeubles des Jardins de Prélaz. Le calme apparent que reflète le paysage verdoyant des lieux n'est que de façade, selon certaines interlocutrice-s. L'exemple qui revenait le plus fréquemment et qui semble être source « d'hostilités » de la part de certaines résidentes, est d'une part, la présence de la mosquée du sous-secteur de Prélaz, à proximité des habitations et de la route et d'autre part les nuisances sonores de certains jeunes.

En ce qui concerne la proximité du lieu de culte avec la route, ce sont certaines résidentes (principalement) qui disent ne pas se sentir à « l'aise » quand elles amènent leurs enfants à l'école, les jours d'affluence vers le lieu. Elles déplorent une forme de « désapprobation par le regard » de la part de personnes issues de certaines minorités islamiques.

Précisons toutefois que les femmes sont les seules à manifester leurs craintes en raison « des regards réprobateurs » de certaines personnes qui fréquentent les lieux. Par ailleurs,

la présence de la mosquée est aussi relevée par certains résident-e-s comme preuve de bonne cohabitation entre les deux religions principalement représentées dans le quartier.

*Ici l'église cohabite avec la mosquée d'en face. Ceci montre la bonne cohabitation religieuse. Les gens apprécient cela. C'est un signe d'ouverture, mais principalement de la diversité culturelle qui caractérise notre quartier. Chacun à sa place ici.*

Quant aux nuisances sonores, les personnes rencontrées pensent qu'elles deviennent un « vrai problème » pour l'ordre public. Nous avons pu observer plusieurs interactions entre un effectif important d'adolescent-e-s ayant rejoint les activités de la FASL à la place de jeux, lors des vacances scolaires 2018. De fait, leur arrivée devant le centre socioculturel Prélaz-Valency où se déroulaient les activités et où se trouvaient également parents et enfants, ne passait pas inaperçue. Au contraire, elle crispait les regards et concentre l'attention des adultes pour une courte période. L'objet de ce changement provisoire d'ambiance était essentiellement la nuisance sonore des motos conduites à vive allure sur un espace restreint rempli de jeunes enfants, l'utilisation de langage inapproprié ainsi que des provocations mutuelles. Toutefois, nous avons pu noter que l'intervention des professionnel-le-s de terrain permet de ramener le « calme et l'ambiance » de départ.



L'église et la mosquée (à droite) de Prélaz-Valency.

De l'avis des professionnel-le-s de la FASL interrogés après la scène qui vient d'être décrite, ce sont des jeunes qu'ils ont vu grandir et dont un grand nombre a fréquenté le centre socioculturel depuis leur tendre enfance. De ce point de vue, les professionnel-le-s de terrain savent se faire comprendre et imposer les règles minimums du vivre-ensemble qui régissent la fréquentation des espaces publics gérés par la FASL. En effet, nous avons retenu de leur intervention une très grande ouverture dans la discussion avec toutefois, un rappel ferme des modalités du vivre-ensemble et de la participation aux activités. Le calme est en effet revenu après les discussions. A la question de savoir, comment ils procèdent pour obtenir un tel résultat, alors qu'il semble difficile aux autres adultes présents de restaurer la tranquillité, les réponses avancées sont par exemple les suivantes:

*Ces jeunes adolescents, nous les connaissons tous. Depuis petits, ils savent qu'il y a un minimum de règles à respecter pour le vivre-ensemble et la fréquentation du centre. On n'exclut personne, mais il faudrait qu'ils sachent que s'ils n'adhèrent pas aux règles définies et ne respectent pas tout le monde, ils n'auront pas leur place ici. Ça, ils comprennent très bien.*

*Il faut savoir que quand les jeunes se rencontrent surtout à cet âge-là, il faut avoir les nerfs solides pour faire régner le calme. C'est notre travail mais pas celui des personnes qui viennent chercher une ambiance cordiale par ici. (...). Donc avec la médiation, une bonne communication et une approche de responsabilisation, nous arrivons à obtenir des résultats. La preuve, regardez! Ils se sont faits remarquer au début mais là, ils font la queue comme tout le monde pour se faire servir et ils respecteront le minimum de règles établies, comme le fait de débarrasser son assiette, de trier les déchets, de dire bonjour, merci, s'il te plaît, au revoir.*

## Activités socioculturelles, contrat de quartier et promotion du vivre-ensemble

Les activités socioculturelles sont réputées être les points de convergence des habitant-e-s du sous-secteur Prélaz, toutes catégories sociales confondues. Les observations ont permis de noter la présence de plusieurs nationalités. Deux tendances peuvent être observées. D'une part, le cercle des adultes se regroupe généralement par origines, par exemple, selon les différents pays des Balkans (Kosovo, Serbie, Macédoine). La même tendance est observée à Belleaux, au sein des mêmes communautés. Il en va de même pour les groupes de femmes qui auront tendance à se retrouver selon les affinités linguistiques, mais aussi selon les amitiés liées dans le quartier ou sur le chemin des écoles de leurs enfants. D'autre part, cette configuration n'est pas observée chez les plus jeunes. Ces derniers jouent et prennent part aux activités ludiques tous ensemble.

Il résulte de ce partage des lieux et des interactions des plus jeunes un véritable vivre-ensemble qui de l'avis des professionnel-le-s de terrain, se renforce autour de la participation à différentes activités que propose le centre socioculturel de manière générale.

Le contrat de quartiers favorise également les échanges et la participation. Il est connu des résident-e-s qui le voient, à l'instar des activités de la FASL, comme source d'interactions, de participation et de vivre-ensemble. Dans ce sens, l'approche participative et la prise de décision commune ainsi que la concertation qui en résulte, sont citées comme des exemples de promotion de la vie de quartier. Les résident-e-s se sentent valorisés par cette implication qui traduit aussi leur bonne connaissance de la vie du quartier.





Le Centre socioculturel de Prélaz-Valency.

## Des établissements scolaires primaires ...

Les entretiens approfondis avec les directeurs-trices des établissements scolaires donnent une compréhension fine des actions censées contribuer à la promotion d'une meilleure intégration de la jeunesse par l'école. Si les activités de la FASL sont considérées comme lieux d'apprentissage et de consolidation du vivre-ensemble, à Prélaz, l'école primaire contribue de par sa politique interne à la lutte contre les discriminations et l'exclusion sociale, selon la directrice. De fait, l'établissement reflète la configuration du quartier du point de vue de la diversité de sa population et de sa mixité socio-économique. Une cinquantaine de nationalités s'y côtoie.

Comme le souligne la directrice, l'école représente pour une moitié environ des enfants qui débutent leur scolarité à l'âge de quatre ans, le premier lieu d'apprentissage du français. Les notions d'intégration et d'inclusion sociale ont donc été repensées il y a une dizaine d'années, pour prendre en compte les besoins de leur public. Elles se sont concrétisées selon elle, avec les cours de français appelés d'abord « Francine », puis « Cours Intensifs de Français (CIF) ». Les classes enfantines accueillent les enfants de quatre à six ans, durant six et dix périodes de cours de langue, en co-enseignement.

L'enseignant-e principal est responsable de l'enseignement collectif tandis que l'autre enseigne le français pendant les activités ou en travaillant en petit groupe.

*C'est beaucoup plus intime, avec deux, trois enfants. Cela se fait de manière très naturelle. Depuis une dizaine d'années, les enfants ont l'habitude d'avoir une maîtresse de classe et une maîtresse de cours intensif de français qui travaillent main dans la main*

Au-delà du renforcement de langue, l'intégration des élèves est pensée en termes de discrimination positive<sup>22</sup>. Toutefois, cette politique doit rencontrer l'adhésion de l'enfant et du parent. Il semble qu'à l'exception de cas très rares, la démarche est bien comprise et acceptée:

*Alors bien sûr, pour organiser les cours, on doit savoir le nombre, les langues. On essaie de faire que cela soit cohérent. Mais pour nous c'est un élève qui a des besoins particuliers, qu'il ait besoin d'apprendre le français, qu'il ait besoin de moyens auxiliaires, qu'il ait besoin d'un coup de pouce à un moment donné, il reste un élève. L'enjeu étant que l'enfant apprenne la culture majoritaire de son nouvel environnement. Chez les petits cela se fait de manière très naturelle et ne pose pas de soucis*

<sup>22</sup> La discrimination positive est une politique qui consiste à donner plus de chance de réussite à une catégorie précise de personnes à travers des mécanismes de prise en charge des besoins spécifiques.

### 3. Monographies des quartiers à l'étude: atouts et défis spécifiques

L'accueil parascolaire et extrascolaire représente aussi un autre niveau d'intégration pour les élèves alors que pour les tout-petits cela se passe dans les centres de vie infantine.

*Le travail est repris par les accueils pour enfants (dès 6-7 ans) en milieu ouvert (APEMS) où là aussi, l'enfant primo-arrivant allophone peut avoir deux lieux d'expérimentation: manger ensemble avec les copains à midi, avec les devoirs accompagnés à 16h.*

*Depuis sept ans maintenant, il y a un conseil des élèves au vrai sens du terme. Ils sont élus, font des votes et nous soumettent des projets. On donne le budget et invite les responsables de la Ville. Donc, on leur fait vivre tous cela pour leur montrer où est ce qu'on peut avoir l'action ou pas. Et là aussi, c'est un facteur d'intégration du fait que tout le monde soit représenté.*

La vie de quartier apparaît enfin comme un troisième lieu d'intégration pour l'enfant.

*Et pour moi, il a un troisième lieu qui est la vie du quartier en dehors du parascolaire. A 17h30 c'est fini et là, il a le contrat de quartier où il y a pleins d'activités qui sont proposées le mercredi. C'est encore un lieu de socialisation, d'apprendre à se faire des copains, de nature à pouvoir changer ses codes culturels.*

Si la diversité liée aux migrations peut être un défi à relever pour l'école, cette dernière est également et surtout appelée à faire face à des enjeux socio-économiques de taille. Ainsi les enseignant-e-s sont appelés à adapter le programme scolaire aux conditions marquées par des difficultés économiques. Dans ce sens, le processus de recrutement des instituteur-trice-s devient un enjeu important, qui suppose une approche globale des différentes dimensions de la «superdiversité», qui vise, à prendre en compte, en plus de l'allophonie, d'autres aspects socioéducatifs ou liés à l'enseignement spécialisé.

Il est à noter qu'à Prélaz, la mixité socio-économique correspond à une approche délibérée de la Ville de Lausanne, qui consiste à favoriser notamment par la politique du logement, une cohabitation de milieux sociaux variés. Il est intéressant de remarquer que des universitaires ou personnes issues de milieux favorisés viennent habiter le quartier par choix, ce qui leur permet de mettre leurs enfants en présence de la diversité des cultures dans le quartier.

*C'est une volonté de la Ville lorsqu'ils ont fait tous les quartiers. La Cité de Prélaz était d'abord des immeubles loués, protégés et qui se vendaient aussi. Je trouve que c'est intéressant parce que le quartier depuis cinq, six ans, est en train de changer de visage. On sent qu'il y a de jeunes parents qui ont fait le choix de venir ici alors je ne parle pas de ceux qui sont contents d'avoir trouvé un appartement qui leur convient (...). Il y a des gens qui ont un niveau universitaire et qui viennent habiter le quartier. Et puis cette mixité est intéressante parce qu'en effet comme c'est un choix, ils essaient le maximum de dire à leurs enfants que c'est une chance de vivre avec les enfants venant de tous les milieux, de toutes cultures*

Cette mixité socio-économique du quartier se manifeste de différentes manières dans les salles de classe.

*On s'aperçoit que lorsqu'il y avait une vingtaine d'élèves, on constatait que dix ou douze apprenaient sans l'école, car ils étaient suivis à la maison. Le fait d'avoir dix autres élèves avec des besoins particuliers, crée au bout du compte un équilibre contenant. (...) On peut avoir dans une classe que trois enfants qui parlent le français à la maison. Cela nous demande d'avoir une autre approche parce qu'on ne peut pas avoir les mêmes exigences face à certaines familles*

Le caractère multiculturel de l'école implique par ailleurs une collaboration entre différents acteurs. Ces derniers, qu'ils soient des quartiers, du contrat de quartier ou des APEMS soutiennent les initiatives des écoles primaires et secondaire, ce qui, selon la directrice, est le signe d'une bonne collaboration dans le contexte de Prélaz, où l'école est «vivante». Toutefois, ce résultat serait le fruit d'une attention particulière apportée en amont au recrutement des enseignant-e-s intervenants dans le secteur.

*Parce qu'ici l'obligation c'est de travailler en réseau. On travaille notamment avec l'assistant-e social-e, avec Appartenances et nos PPLS (Psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) qui sont aussi des interprètes communautaires, qui nous permettent vraiment de mieux comprendre certains enjeux, certains mécanismes et de toujours être ambitieux pour ces enfants (...). C'est important d'avoir des enseignants qui sont investis, qui ont le droit de dire au bout de dix à quinze ans, je vais peut-être aller voir une autre école. C'est ce qui justifie nos résultats même si ce n'est pas toujours facile.*

La bonne cohabitation au sein des quartiers fait aussi appel aux compétences de l'école, la politique de gestion des conflits passant nécessairement par une bonne communication entre l'établissement et les parents. Le processus d'accueil des familles primo arrivantes allophones est donné en exemple. Il existe au sein de l'établissement un processus d'accueil qui vise à promouvoir une meilleure communication entre l'établissement et les parents. De fait, ce sont les doyen-ne-s de l'école qui les accueillent et leur expliquent le programme. Ils-elles évaluent l'enfant avant d'informer et de conseiller la direction de l'école sur son niveau et la classe susceptible de lui correspondre. L'enseignant-e entrera en contact avec les parents pour tisser des liens, de façon informelle. Ce dernier a la possibilité de les rencontrer en-dehors de l'école. Comme nous l'explique la directrice de l'établissement, de telles rencontres permettent de prévenir et d'éviter des tensions liées à la mauvaise compréhension entre l'enseignant-e et les parents. La prévention des conflits passe aussi par les animations socioculturelles, des rencontres interculturelles, des occasions de rencontres entre mamans, des projets communs avec la commission d'établissement, l'organisation des cafés de parents, la mise à la disposition de local dans l'école pour permettre des rencontres et des échanges.

#### ... au Gymnase

Diversité et mixité socio-économique sont aussi caractéristiques du Gymnase de Provence, qui accueille les élèves de tout le canton et de milieux sociaux très différents. Selon le directeur, c'est ce qui fait la particularité de son école. Il précise que jusqu'à une quarantaine de nationalités ont été identifiées pour 500 élèves.

*On essaie de le mettre en avant comme une des particularités du lieu. On a organisé dans ce gymnase une fête où 42 nationalités différentes étaient représentées à l'époque pour seulement 500 élèves. Ce qui fait qu'on avait vraiment une population très différente. On a mis en avant le fait qu'un gymnase c'était un lieu de mixité sociale, de mixité culturelle, qu'on était là justement pour permettre à des personnes qui ont des origines et encadrement familial différents de pouvoir faire une formation exigeante qui les amène jusqu'à des hautes écoles et de jouer sur la richesse de la mixité. Parce que c'est vrai qu'on a eu des réactions de parents qui avaient un peu peur de la réputation de l'ouest lausannois quand on a ouvert cet établissement qui n'a que 8 ans*

*On voit dans les quartiers des jeunes désabusés qui ont renoncé à un système qui les avait mis de côté et puis qui traînent dans la rue toute la journée à ne pas savoir vraiment quoi faire. Pour cela, on n'est pas un bon exemple, parce que justement les gens qui viennent ici y sont par choix.*

Si le quartier a une réputation connotée populaire – lié à l'Ouest lausannois et par ailleurs, aux jeunes laissés pour compte en errance dans le quartier – le directeur précise que ce ne sont pas les réalités du Gymnase: les élèves sont sélectionnés et ont choisi des études exigeantes. Il semble toutefois que le lieu d'apprentissage au vivre-ensemble reste à la base l'école primaire et les accueils parascolaires.

Toutefois, souligne-t-il, cela n'exclut pas la «revendication» du lieu par des jeunes. C'est par exemple le cas de groupes d'élèves venus de Renens qui auront tendance à réclamer leur appartenance à une zone urbaine en développement qui n'a pas la meilleure réputation. Du point de vue de la cohabitation, le gymnase de Provence est présenté comme un établissement venu s'intégrer dans une zone mixte. Comme tel, il épouse le contexte. Peu de gestion de conflits et de lutte contre la discrimination se font puisque ce ne sont pas des problématiques récurrentes de l'établissement. Ce travail est essentiellement réalisé dans les établissements primaires. Il apparaît que les conflits au gymnase sont mineurs. S'ils se produisent, ils concerneraient des cas isolés.

*Il peut y avoir des tensions. Mais au sein de l'école non, on n'a jamais eu à régler cela. J'ai eu deux, trois situations où j'ai dû séparer des élèves qui étaient en train, non pas de se bagarrer, mais de se disputer. C'étaient des cousines qui étaient d'une même communauté et qui se retrouvaient en tension et qui se bagarraient les unes avec les autres. Ce n'était pas du tout lié à un groupe ethnique ou à un groupe religieux etc.*

En définitive, on retiendra que la promotion du vivre-ensemble au sein des quartiers dépasse les activités socioculturelles ciblées. Différents autres acteurs, de par leurs objectifs et leurs orientations, peuvent aussi y prendre part de manière active. Si toutes les structures ne sont pas visitées dans le cadre de cette étude, il apparaît par ailleurs que les établissements scolaires et parascolaires jouent en amont un rôle d'intégration important pour les jeunes au sein de leur milieu de vie.

Toutefois, les établissements ne prennent pas en charge les jeunes sortis des circuits de l'école. Ces derniers se retrouvent en effet dans les quartiers: à Prélaz, le portrait de la «jeunesse bruyante» que dénoncent les résident-e-s correspond à celui de ces jeunes désœuvrés. Par ailleurs, ces derniers se retrouvent et se rencontrent pour la plupart dans les activités des centres socioculturels où ils interagissent avec les éducateur-trice-s socioculturels, voire les correspondant-e-s de nuit dans le cadre de la prévention et de médiation contre les nuisances sonores.

## Les ressentis de la (non)discrimination d'après les résident.e.s

La problématique des discriminations est moins présente dans les propos de la population de Prélaz que de celle des autres quartiers étudiés, même si elle est abordée lors des discussions. Si la discrimination liée au quartier est citée, la plupart des personnes rencontrées la résumant en relation avec les infrastructures ou services qu'ils-elles n'ont pas dans leur quartier et qui existe ailleurs. Par exemple, des commerçants de Sébeillon jugent que les habitant.e-s et les commerces du quartier sont défavorisés parce que le quartier ne dispose pas «de Bancomat et de poste ou distributeur postal».

*Nous sommes dans un quartier populaire avec beaucoup de problèmes. Je n'habite pas ici, nous on vient le matin pour travailler et on doit fermer nos magasins à 19h (...). Mais si je dois parler de discrimination, je dirais que Prélaz est un très grand quartier, mais figurez-vous que nous n'avons même pas de bancomat et de poste. Pour retirer de l'argent, il faut prendre le bus pour aller en ville ou se rabattre à Malley. Regardez le nombre de commerces qu'on a par ici, on n'a pas de banques. Ça, c'est de la discrimination parce que les autres quartiers les plus pauvres ont, ne serait-ce qu'un bancomat.*

Par ailleurs, à la question de savoir si les personnes se sentent discriminées au sein du quartier, la plupart des réponses sont négatives: «non, pas du tout mais il y a d'autres problèmes». Dans le cas précis du sous-secteur de Prélaz, il s'agit de problématiques telles que des conflits de voisinage, les défis de la bonne cohabitation entre résident.e-s, des jeunes «en errance», ainsi que des questions de sécurité publique, telles que les nuisances sonores, la consommation de drogues, la dépravation des biens communs et/ou privés.

L'incivilité des individus pour la plupart jeunes, qu'ils-elles soient du quartier ou venant de l'extérieur, fait l'unanimité durant les entretiens, le problème pouvant être mis en relation avec la relative jeunesse et densité de population du quartier. Les tapages nocturnes du côté des Jardins de Prélaz, les disputes entre voisin.e-s apparaissent également comme source de tensions importante pour les résident.e-s:

*A côté de la Coop, vous voyez bien en face du salon de coiffure, il y a des jeunes qui se mettent toujours là-bas et qui dérangent tout le quartier. Il arrive souvent que la police vienne mais ne fait pas grand-chose. C'est tout le temps comme ça (...). Il y a certains jeunes du quartier mais les autres on ne les connaît pas. Ils attaquent aussi nos voitures dans le parking et les caillassent. C'est très difficile pour nous parce que cela se passe sous nos fenêtres*

*La police connaît ces jeunes, pourquoi, ne trouve-t-elle pas de solutions? Ils fument, ils boivent et ils sont mal éduqués et ils font beaucoup de bruit. Pourquoi ne vont-ils pas ailleurs? C'est difficile pour nous. Le concierge, le pauvre, c'est lui qui ramasse tous les déchets abandonnés sur le sol (...).*

*Moi je suis vraiment dérangée par les voisins qui passent devant ma porte. Si je dois sortir avec la poussette, il faut les laisser passer d'abord, ensuite sortir, je ne me sens pas en sécurité. J'ai dit plusieurs fois à la régie que cela pose problème. Pourtant, il y a des allées réservées pour les autres voisins mais ils préfèrent toujours passer devant ma porte. Ça ne va pas et c'est tous les jours comme ça.*

A première vue, les Jardins de Prélaz semblent ne rien envier au reste du quartier. Les habitations sont récentes et bien fleuries. Les appartements sont appréciés par les occupant.e-s. La possibilité de loger de grandes familles est un avantage souvent rapportés par les résident.e-s rencontrés. La proximité avec le Centre-ville, l'accès facile aux diverses commodités et l'ouverture du quartier à plusieurs sites: Renens, avenue d'Echallens sont largement appréciés. Même si la majorité des adultes rencontrés souhaiteraient une place de jeux plus grande que celle à disposition en face du centre socioculturel de Prélaz-Valency, la proximité de celui-ci avec les habitations des Jardins de Prélaz est très appréciée. Dans ce sens, nombreux sont les enfants, laissés seuls dans les activités sans surveillance comme l'attestent parents et professionnel.le.s de la FASL.

*En tant que parente, je suis contente d'avoir ce lieu à côté de mon habitation parce que je n'ai pas besoin de surveiller mon enfant. Ils se connaissent tous et jouent ensemble. S'il y a les professionnels de la FASL, c'est encore mieux. Là, par exemple, avec les activités de vacances, les enfants sont très occupés par tout ce qu'ils peuvent faire. Je ne les surveille pas. Eux connaissent aussi les enfants et nous les parents. Il y a des parents que l'on ne voit jamais. Pourtant, leurs enfants sont toujours là, dès le début des activités jusqu'à la fermeture du Centre.*

*Cette place de jeux est vraiment petite pour tout le quartier. Vous pouvez voir que les enfants se querellent pour se relayer sur les balançoires. Les tous petits n'ont que le bac à sable. Sinon, il n'y a rien et c'est très dommage. Prélaz est un quartier familial, il faudrait plus pour contenir les plus jeunes et les plus petits.*

Il semble toutefois que les parents pour lesquels la proximité de la place de jeux avec les habitations est un atout de taille, soient nombreux.

---

## Que faut-il retenir ?

- Avec Prélaz le quartier de Sébeillon/Malley peut être considéré comme un quartier novateur, laboratoire de la politique urbaine du logement, qui favorise la mixité sociale: de par ce développement, le quartier devient le lieu test où cohabitent des catégories sociales très différentes du point de vue de leur pouvoir d'achat mais aussi du point de vue de leurs origines.
- Malgré la diversité croissante des origines, la population issue de la migration (ouest)européenne reste dominante et, depuis le tournant du siècle, la part de la population suisse augmente parallèlement à celle qui est étrangère. Si dans le cas de Bellevaux, nombre de résident-e-s subissent les transformations liées à l'arrivée de nouveaux habitant-e-s, l'ancienne zone industrielle de Prélaz attire des personnes qui choisissent délibérément de s'installer dans un lieu caractérisé par sa «superdiversité», ce qui crée une dynamique sociale spécifique.
- La politique du quartier dépasse de loin les activités de l'animation socioculturelle, qui y prend une place assez centrale. En plus des nombreuses prestations de la Ville dans le quartier, le sous-secteur Prélaz expérimente actuellement le contrat de quartier, un instrument de la politique de quartier de la Ville de Lausanne. A l'instar de la Borde et Bellevaux, les professionnel-le-s de terrains représentent ici des acteurs importants dans la gestion des conflits. De par leurs multiples compétences, ils aident à rassembler les résident-e-s autour des règles de vie communes qui favorisent le vivre-ensemble.
- Les établissements scolaires ouverts sur le quartier jouent également un rôle important pour promouvoir les échanges au sein de la population résidante. Les deux écoles incluses dans l'étude poursuivent une politique active de diversité et travaillent en réseaux avec d'autres acteurs du quartier et de la Ville.
- Les problématiques liées au quartier concernent moins les formes de discrimination décrites à Borde/Bellevaux. En revanche, des habitant-e-s déplorent des conflits de voisinage, les problèmes des jeunes sortis du circuit scolaire, des tensions liées à une cohabitation au sein d'un espace restreint, dû à la densité de la population du quartier.

# 4. Analyse par enjeux dégagés

Le chapitre précédent a permis d'illustrer, à l'exemple de trois quartiers<sup>23</sup>, le contexte et les enjeux principaux de la vie au sein du voisinage, en partant principalement de la perspective des habitant.e.s. Si le rôle de l'animation socioculturelle a également été abordé, celui des autres acteurs de la politique des quartiers de la Ville de Lausanne l'est moins, raison pour laquelle nous reviendrons d'abord sur la fonction d'autres professionnel.le.s de terrain, avant d'analyser le sentiment d'appartenance au quartier, la participation citoyenne et les questions discriminatoires.

# Rôles et perspectives des acteurs centraux

Avec la lutte contre les discriminations, les objectifs liés au vivre-ensemble figurent, de manière implicite ou explicite, dans différents mandats des autorités publiques. Les entretiens avec respectivement les responsables<sup>24</sup> de la coordination de la politique des quartiers, du contrat de quartier, les travailleur·euse·s hors murs et les travailleur·euse·s de nuit ont permis de comprendre dans quelle mesure les enjeux liés aux appartenances socioculturelles et conditions économiques, interviennent dans le vécu et le vivre-ensemble au sein des quartiers (cf. également page 15).

Les résultats des discussions mettent en évidence une complémentarité des mandats et mesures de politiques publiques, qui couvrent différents domaines de vie ou groupes cibles pour en faire une politique globale. Quelques exemples d'actions publiques et d'interventions sociales sur le terrain sont présentées ici pour illustrer cette interdépendance. Ainsi, par exemple, le contrat de quartier, mis en œuvre depuis quelques années, se veut de «l'urbanisme social» qui se fait en collaboration avec les centres socioculturels, lieux précisément de promotion du vivre-ensemble. Le contrat de quartier apparaît ainsi comme une valorisation «visible» du quartier par des réalisations concrètes par le biais de la participation citoyenne. Les correspondant·e·s de nuits se sont également révélés être des acteurs importants pour la compréhension des dynamiques spécifiques, ainsi que des problématiques de quartier.

<sup>23</sup> Rappelons qu'à bien des égards, il est judicieux de considérer Bellevaux et la Borde comme deux voisinages séparés, bien qu'elles font partie d'une seule entité administrative.

<sup>24</sup> Tous les services de la Ville en charge de la cohésion sociale n'ont pas été consultés. Pour les besoins de l'étude, seul un échantillon a été retenu.

# Médiation des conflits

La médiation des conflits que mènent les correspondant·e·s de nuit de la Ville de Lausanne dans les quartiers de Lausanne, s'inscrit dans une approche préventive: ils·elles prennent en charge les risques liés à la fête, s'occupent des incivilités et autres nuisances sonores. De fait, la politique de médiation permet de tempérer des « personnes parfois peu enclines à coopérer » et parfois de désamorcer des conflits sociaux potentiels.

Les compétences pluridisciplinaires des équipes sont présentées comme des atouts majeurs dans la gestion des situations qui se présentent sur leur terrain d'intervention. Dans les quartiers à l'étude, c'est à Prélaz et à Bellevaux qu'ils·elles interviennent le plus souvent. Borde ne disposant pas de parcs ou d'espaces publics dont les activités sont susceptibles de créer des troubles à l'ordre public, ce secteur est moins concerné.

*Nous sommes plus ou moins sollicités selon les circonstances liées par exemple à la météo (...) et ceci dans différents lieux: parcs, centre-ville, bord du lac, quartiers. Il y a des parcs qui demandent plus d'interventions que d'autres. On interviendra aussi sur appels des personnes (via la police) pour sensibiliser les auteurs de troubles sur une éventuelle descente de la Police qui pourrait coûter cher. Nos interventions à Bellevaux se situent souvent du côté de l'église. A la Borde, on n'y va pas vraiment pour diverses raisons simples: il n'y a pas de parcs; nos actions sont orientées selon les pétitions adressées aux autorités (...). À Prélaz, c'est devant la Coop qu'on a l'habitude d'intervenir. Il y a un groupe de jeunes qui font du bruit et qui dérange le voisinage qui parfois appelle la police. On sensibilise aussi sur l'abandon des déchets, le bruit, le sentiment d'insécurité ressenti par les personnes.*

Par ailleurs, le déplacement des nuisances vers le Flon durant la nuit semble en quelque sorte salvatrice des quartiers qui voient ainsi certains de leurs problèmes nocturnes se déplacer vers ce secteur. De fait, durant certaines heures de la journée ou de la soirée, le quartier du Flon devient le lieu de convergence à la fois de certaines catégories de la population lausannoise mais aussi de certaines problématiques nocturnes. Ce transfert ferait ainsi du Flon le « centre de gravité à la fois des incivilités et des tensions sociales ».

*Nous intervenons auprès d'une population (...) souvent plus encline au harcèlement des femmes, et qui devient violente après une consommation d'alcool, supporte moins l'alcool que d'autres. Certains sont des sans papiers ou de statuts précaires, des mineurs non accompagnés laissés pour compte. Il y a aussi des personnes qui ont fait la route des migrations, ou qui ont un passé violent et qui face à l'alcool, ne se contrôlent pas (...). Les jeunes ne restent pas confinés dans les quartiers. Ils viennent au Flon où se concentrent les activités nocturnes. Ils peuvent exporter des tensions sociales au Flon. Certaines personnes sont sans le sou et veulent profiter des activités de loisirs. Ce qui entraîne potentiellement de la violence, du vol et du harcèlement. Une telle situation demande une prise en charge appropriée pour réduire les tensions sociales et la violence. La différence est qu'un Suisse a ce qu'il faut pour profiter des loisirs alors que d'autres voient qu'il y a de la richesse mais ne peuvent en profiter. Ils voient tout et n'ont droit à rien (...).*

Si les exemples cités concernent les intervenant·e·s désignés de la politique des quartiers que nous qualifions également de professionnel·le·s du terrain, d'autres acteurs tels que les écoles, les leaders d'associations ainsi que les commerces de quartier peuvent également jouer un rôle important dans ce contexte.



# Autres acteurs importants dans les quartiers

L'école est perçue par les autorités comme un acteur important des interactions sociales. Selon la directrice d'un établissement scolaire, un plan d'étude devrait s'appuyer sur les réalités du contexte pour réussir son rôle dans la promotion du vivre-ensemble. Ceci implique de prendre en compte la diversité de la population afin de lutter contre les discriminations, sources de tensions et d'exclusion sociales. Les directions des établissements scolaires, de la petite enfance et de l'APEMS deviennent donc des acteurs-clés de cette politique.

Grâce à une politique de recrutement ciblée des enseignant·e·s, l'équipe dirigeante parvient à valoriser des expériences transculturelles. Sur la base d'une discrimination positive, elle met en place des mécanismes permettant de prendre en charge des enfants ayant des besoins spécifiques. La directrice interviewée insiste sur le caractère collectif d'une telle démarche puisqu'elle implique une collaboration de différents acteurs tels que les parents et les élèves, les APEMS, les associations de parents ainsi que les autorités en charge des quartiers et de l'éducation.

Les associations dans les quartiers et leaders des collectivités migrantes ou culturelles sont d'autres acteurs importants. Ces derniers – il s'agit assez fréquemment d'hommes – constituent des interlocuteurs privilégiés dans la communication entre les autorités et les habitant·e·s. Les leaders associatifs sont souvent bien placés pour expliquer les logiques d'action et d'attitudes des groupes sociaux dans les quartiers.

Les gérant·e·s de commerce et autres artisan·e·s sur place apparaissent dans cette recherche comme sources d'informations dans les quartiers où ils exercent leurs activités. Ils interagissent quotidiennement avec les résident·e·s, parfois dans des discussions somme toute banales, mais combien intéressantes pour une connaissance approfondie du lieu de vie. Même s'ils ne sont présents que durant les heures d'ouverture des commerces, certain·e·s de leurs employé·e·s peuvent habiter le quartier. La pertinence des pré-enquêtes réalisées tout au début de la recherche réside dans le fait que les informations recueillies auprès de ces acteurs complètent celles recueillies auprès des acteurs officiels.

# Rôle pivot des professionnel·le·s de terrain

Au sein des quartiers, les professionnel·le·s de terrain tels que les animateurs·trice·s socioculturels, les travailleurs·euse·s sociaux hors murs ou de nuit ainsi que les moniteurs·trice·s sont précisément chargés de réaliser les modalités du vivre-ensemble auprès des habitant·e·s et des autres intervenant·e·s. Tout converge pour indiquer que l'impact de leur travail est difficile à mesurer compte tenu de la particularité du travail accompli en termes de relations humaines. Toutefois des observations effectuées sur les terrains de l'étude, voire au-delà, permettent de dire que leurs actions tendent à prévenir certains dérapages et à promouvoir des règles communes favorisant sinon le vivre-ensemble, du moins une coexistence peu conflictuelle.

Selon les professionnel·le·s rencontrés, la complexité de leur travail réside principalement dans le fait qu'ils soient appelés à interagir et à gérer des relations avec des personnes de différentes catégories socioculturelles, dans des conditions de vie et économiques également fort diverses. De même, parvenir à impliquer les résident·e·s dans des activités collectives proposées au sein des quartiers reste un défi. Comme ils-elles sont appelés à gérer les problèmes au quotidien, il leur est indispensable non seulement de connaître les spécificités du quartier, de ses institutions et ses acteurs, mais aussi d'établir un climat de confiance avec les franges vulnérables de sa population, ce qui constitue un travail de longue haleine.

La politique de quartiers de la Ville de Lausanne met un accent particulier sur l'approche participative, qui implique les acteurs présents et une participation citoyenne, par l'élaboration et la soumission de projets collectifs. Ces initiatives, pour contribuer à une meilleure qualité de vie, ne peuvent être que spécifiques à chaque quartier, avec sa configuration et ses besoins propres. Tout au long de la recherche, plusieurs témoins ont fait état de la difficulté d'élaborer des projets, notamment pour des catégories de personnes qui connaissent mal les réseaux, ne maîtrisent pas les rouages de la langue et du fonctionnement administratif et peinent à élaborer des projets, malgré leur motivation, leurs bonnes idées et des besoins avérés. Dans l'idéal, elles seraient soutenues par d'autres habitant·e·s du quartier, plus avertis, mais aux intérêts convergeants, ce qui est loin d'être la règle. En réalité, les nouveaux résident·e·s ou personnes en situation marginale dépendent fréquemment du soutien des animateurs·trice·s socioculturels, qui forment un maillon incontournable dans la mise en œuvre de la politique de quartiers, même si leur cahier des charges fixe d'autres priorités en termes d'animation et d'accueil. L'importance du travail de proximité, soulignée et appréciée par nombre des personnes interviewées, a également été évoquée dans une évaluation récente de l'animation socioculturelle en Ville de Lausanne (Horber-Papazian et al. 2017). Ces intervenant·e·s sont particulièrement bien placés pour évaluer les besoins des quartiers et établir le dialogue avec les autorités, pour autant que tous les acteurs associatifs et municipaux soient intéressés au dialogue.

# Perspective de quartier, sentiment d'appartenance et participation

A l'issue de cette recherche, il apparaît que le voisinage se présente comme le lieu de vie par excellence qui interagit avec l'individu en tant que membre de la société, qu'il-elle soit nouvel habitant·e ou résident·e de longue date. Dans cette perspective, le quartier prend théoriquement la forme d'une microsociété, sans pour autant refléter l'ensemble des réalités sociales de la ville. On parlera de l'identité du quartier. Celle-ci, d'après l'analyse des résultats, se caractérise par les éléments qui fédèrent les habitant·e-s ou ce qui justifie une mobilisation collective au sein du quartier. Cela se traduit également par le fait que les dynamiques sociétales qui s'y produisent, intéressent les résident·e-s et justifient leur mobilisation et/ou leur participation aux actions collectives.

D'une manière générale, les personnes rencontrées apprécient pour la plupart leur quartier, même si elles ont été contraintes de s'y établir en raison de l'accès à des logements abordables ou subventionnés. Il est intéressant de constater que cette tendance ne se limite pas aux personnes vivant dans des quartiers convoités, mais se vérifie également pour des voisinages considérés comme peu attrayants. La Borde fournit une fois de plus un exemple illustratif, puisque la plupart des personnes rencontrées s'y identifient d'une manière ou d'une autre, ce qui ne les empêche pas de réfléchir à ses inconvénients et problèmes. Ce phénomène a également été confirmé par la recherche qui montre que la mauvaise réputation d'un lieu de vie est souvent en contradiction avec l'avis des habitant·e-s (Programme Projets urbains 2011: 8), qui associent à leur quartier des représentations positives de solidarité, de proximité du centre ou d'une histoire particulière, comme cela a été observé, par exemple, pour le cas des quartiers du Lignon et des Avanchets à Genève.

La participation des résident·e-s à la vie du quartier peut induire une dynamique fédératrice quand les problèmes rencontrés font l'objet de débats communs, dans la mesure où ils affectent le vécu des résident·e-s. Ces discussions publiques s'animent lors de rencontres permettant aux résident·e-s de rencontrer d'autres acteurs qui y sont présents et parfois d'entrer en dialogue avec les autorités. Si les personnes issues de la migration sont parfois réputées peu « enclines » à l'engagement politique classique, les résultats d'analyse révèlent toutefois qu'elles ont conscience de la nécessité de prendre part aux activités visant une meilleure qualité de vie dans le voisinage. La promotion de l'approche participative par les professionnel·le-s de terrain peuvent également jouer un rôle important dans cette prise de conscience. Si on prend l'exemple de Prélaz, il semble pertinent de parler d'une dynamique sociale, qui implique une participation large des acteurs du terrain, des établissements (para)scolaires dans le sens d'une défense des intérêts collectifs. Nos observations permettent de relever l'attitude volontariste de plusieurs personnes jeunes et adultes dans la participation aux activités organisées au sein des différentes entités étudiées. Cette participation, de l'avis des professionnel·e-s de terrain, valorise dans une certaine mesure les personnes qui s'engagent et qui se sentent utiles dans leurs quartiers respectifs.

# Sentiments de discrimination variant d'un contexte à l'autre

Une originalité de cette étude exploratoire réside dans le fait qu'elle laisse libre cours aux résident·e·s rencontré·e·s pour s'exprimer sur le vécu positif ou négatif au sein de leur voisinage et, le cas échéant, d'aborder des sentiments de discrimination. Ces derniers se déclinent en trois formes différentes: soit par un vécu discriminatoire en tant que résident·e ou groupe à l'intérieur du quartier; soit en tant que collectivité d'un quartier ou encore sous forme de discrimination individuelle à l'extérieur du quartier. Les réponses récoltées sont passablement divergentes d'un site à l'autre, ce qui est lié au développement du quartier et aux caractéristiques urbanistiques, au profil socio-démographique de la population actuelle, ainsi qu'aux prestations communales et infrastructures disponibles. Tout se passe comme si les dynamiques sociales au sein du quartier résultaient de l'articulation entre ces différentes dimensions.

Quant à la question des discriminations, un premier constat s'impose assez nettement: la plupart des résident·e·s rencontrés font très peu état de discrimination dans leur voisinage. Ce résultat doit être mis en rapport avec le choix des secteurs retenus, qui se caractérisent tous par une grande diversité culturelle et mixité socio-économique. Le sous-secteur de la Borde fait exception, puisqu'il accueille principalement une population économiquement modeste, en raison de son parc locatif subventionné. Il n'est pas exclu que l'analyse d'un quartier plus homogène du point de vue des origines et/ou particulièrement aisé aurait produit un résultat plus nuancé à cet égard. En effet, plusieurs interlocuteur·trice·s évoquent le caractère multiethnique comme une cause de l'absence de discriminations. Il faut également rappeler que si nous avons rencontré des résident·e·s de nombreuses origines et conditions, des personnes qui sont délibérément peu présentes dans leur quartier n'ont pas pu être contactées et se seraient peut-être exprimées différemment.

Enfin, ce sont des habitant·e·s, plutôt âgés, non-issus de la migration, ou issus d'une ancienne migration d'Europe du Sud, mais établis depuis longtemps dans l'ancien quartier ouvrier de Bellevaux, qui sont les plus nombreux à se dire discriminés par rapport aux personnes nouvellement immigrées et supposément au bénéfice de nombreuses aides et prestations (sociales). Il s'agit parmi ces répondant·e·s d'une population qui a vu son quartier se développer par l'arrivée croissante d'une population essentiellement étrangère depuis 1980.

#### 4. Analyse par enjeux dégagés

La discrimination collective envers un quartier est essentiellement exprimée dans celui de la Borde: elle est associée à la mauvaise image du quartier modeste, réputé peu attrayant et marqué par une triple stigmatisation, qui peut revêtir une dimension d'élitisme social, de racisme anti-Noir-e ou antimusulman et de rejet sécuritaire lié au trafic de drogues et la présence de toxicomanes, repoussés du centre-ville. La conjugaison de ces phénomènes permet d'expliquer qu'à la Borde, l'ensemble des résident-e-s interrogés soulignent le fait que l'appartenance au quartier est par définition « discriminatoire en soi ». L'image populaire de la Borde a, selon divers témoignages, été renforcée au cours des années par la forte diversité de sa population, provenant d'Afrique subsaharienne ou du Nord, et la concentration de personnes avec des revenus modestes vivant dans des habitations subventionnées.

Plus qu'ailleurs, la discrimination liée au quartier est jugée particulièrement handicapante non seulement par les résident-e-s mais aussi par les autres acteurs présents, tels que les tenanciers des commerces. Si la question du racisme dépasse de loin la problématique du quartier, on comprend qu'elle y revêt une saillance particulière pour les raisons déjà évoquées (Efonyi-Mäder & Ruedin 2017).

Ce vécu discriminatoire contraste avec les témoignages des quartiers de Bellevaux et de Prélaz, où les habitant-e-s ne rapportent jamais se sentir défavorisés en raison de leur lieu d'habitation. Au contraire, les résident-e-s se disent largement satisfaits de leur quartier et des prestations offertes, si ce n'est que certains habitant-e-s de Prélaz considèrent comme pénalisant l'absence d'une banque ou du moins d'un bancomat et d'une poste (ou d'un postomat).

En parlant d'infrastructures et de prestations communales, la population de la Borde se sent également discriminée quant à l'accès à des espaces publics et des lieux de rencontres pour les adultes. La présence de la PJB est en revanche, bien appréciée. A la question de savoir pourquoi les habitant-e-s de la Borde utilisent si peu les centres de Bellevaux, il ressort des entretiens qu'ils-elles préfèrent rester dans leur secteur puisqu'ils-elles s'y sentent mieux à l'aise. A ce sujet, une habitante d'origine africaine justifie cette préférence par une présence importante des membres de sa communauté partageant des mêmes conditions de vie. Par ailleurs, des recherches urbaines démontrent, d'une part, que les réseaux sociaux de personnes bien loties économiquement s'inscrivent à une échelle plus vaste que le quartier d'habitation, et d'autre part, que l'intégration socioculturelle se fait en premier lieu dans des voisinages socialement homogènes (Programme projets urbains 2011; Cattacin 2006).

Enfin, au-delà de la mauvaise réputation dont les habitant-e-s de la Borde se sentent stigmatisés, la discrimination individuelle au-delà du voisinage a peu été évoquée dans les entretiens qui portaient principalement sur les quartiers. De ce point de vue, les discriminations institutionnelles n'ont pas été abordées.

# 5. En guise de conclusion

La ville de Lausanne est caractérisée par une mixité socio-économique, une grande mobilité et un taux de population issue de la migration parmi les plus élevés de Suisse. Cette étude exploratoire a eu pour but de saisir la perception du quartier en tant que lieu de vie, les modalités du vivre-ensemble et les perceptions réciproques entre personnes d'origines ou de profils différents. A titre d'exemple, les quartiers de la Borde/Bellevaux et de Sébeillon/Malley/Prélaz ont été choisis en raison de leur développement propre, de la densité de population et de la diversité socioculturelle qu'ils représentent. Les questions sur le sentiment d'intégration, le vécu et la situation des collectivités et des individus au sein des quartiers, ainsi que les atouts et lacunes inhérents aux prestations municipales ont été ainsi abordées lors des discussions (informelles) et autres entretiens individuels ou de groupes. Tendanciellement, les personnes rencontrées dans les quartiers sont aussi celles qui sont souvent sur place et prennent part aux activités et à la vie effective du quartier, il y a donc une frange de la population des quartiers, moins présente et investie, qui ne s'est pas prononcée. Nos résultats de recherche valent de fait uniquement pour les personnes interrogées. Ils sont toutefois pertinents car cette étude exploratoire cherche à toucher ceux et celles qui investissent régulièrement le quartier et qui en créent une dynamique sociale.

# Dynamiques sociales au sein des quartiers

En définitive, la plupart des personnes rencontrées se dit **impliquée dans la vie de quartier**, d'une manière ou d'une autre. Cet engagement peut prendre la forme d'une participation active aux activités et aux débats concernant les problèmes du quartier. Le sentiment de (non)discrimination lié au quartier en est un autre indicateur. Si les raisons du choix du quartier sont peu perceptibles dans les résultats de l'étude, celles qui justifient pourquoi les résident·e·s tiennent aux modalités du vivre-ensemble sont en revanche connues. Dans la plupart des cas, ils·elles sont attachés à leur quartier et souhaitent le « meilleur » en termes de prestations communales pour s'assurer une qualité de vie optimale. Notamment les personnes qui le quittent peu, souhaitent qu'il constitue un lieu de vie à part entière, comme c'est le cas de Bellevaux, souvent qualifié de quartier-village offrant toutes les commodités. Le sentiment d'attachement au quartier est dans ce sens réel chez la plupart des personnes rencontrées dans les quartiers de l'étude.

En ce qui concerne le vécu et la situation des collectivités et des individus, chaque quartier étudié se distingue par un développement particulier, une démographie propre, mais aussi des prestations différentes répondant à des problématiques spécifiques. Concrètement à la Borde, si la PJB de par ses activités, représente le lieu de convergence de la jeunesse, les questions liées notamment aux conditions du vivre-ensemble pour les adultes – espaces de rencontres –, à la circulation de la drogue des dealers et des toxicomanes restent pendantes. Il en va de même pour Bellevaux où les résident·e·s se satisfont à l'unanimité des prestations communales et de la proximité des commodités, mais où pourtant, la cohabitation entre les différents profils et catégories sociales devient l'un des points de divergence de points de vue. Enfin, à Prélaz, la problématique centrale concerne moins la cohabitation entre les personnes au sein du quartier, que la sécurité publique (nuisances sonores, incivilités, dépravation des biens d'autrui).

Ces défis se résument en termes de cohabitation intergénérationnelle et intercommunautaire pour Bellevaux et Prélaz en particulier, en termes de sécurité publique avec des questions liées à la circulation de drogue, la présence des toxicomanes (Borde), les incivilités, les nuisances sonores et les conflits de voisinage pour tous les quartiers étudiés.

La prise en charge de tels défis, qu'ils soient communs ou spécifiques au quartier, suggère des actions concertées de la part des acteurs présents et des autorités de la Ville. Les degrés d'adhésion des populations et de l'implication des autorités garantes des prestations communales influencent le vivre-ensemble au sein des quartiers. Ce vivre-ensemble au sein des quartiers, voire au-delà, suppose une implication de l'ensemble des acteurs dans la prise en charge des problématiques concernées. Les interactions ainsi créées autour des

causes communes garantissent un processus dynamique qui se met en œuvre et s'entretient grâce à une approche participative et concertée. Enfin, la capacité des autorités à mettre en œuvre et de renforcer des prestations communales au sein des quartiers apparaît comme source de motivation pour la population à davantage « s'investir » au sein du quartier afin de maintenir voire d'améliorer les acquis.

A une exception près les résident·e·s des quartiers interrogés dans le cadre de cette étude disent ne pas ressentir de discrimination individuelle au sein de leur quartier d'habitation. Dans les trois quartiers de l'étude, la diversité de la population présente est un argument avancé pour expliquer cette absence de discrimination car « personne ne peut se sentir exclu ». Cette diversité fait également prendre conscience aux uns et aux autres la nécessité de préserver le tissu social qui se renforce par une bonne cohabitation. En somme, ce sont les problématiques spécifiques à chaque quartier qui demandent attention et investissement, à la fois de la part des autorités et des différents acteurs présents dans les quartiers.

Enfin, les atouts et faiblesses inhérents aux prestations municipales sont généralement connus des acteurs et des résident·e·s des quartiers de l'étude. Ils sont souvent évoqués en comparaison aux autres quartiers connus. Les répondant·e·s de Bellevaux évoqueront les prestations communales disponibles parmi les atouts nombreux : parcs, centres socioculturels, présence des professionnel·le·s de terrain, bibliothèque, accès aux logements et commodités, tandis qu'à la Borde, l'absence de celles-ci est déplorée. Par ailleurs, que ça soit à la Borde, à Bellevaux ou à Prélaz, les faiblesses des prestations municipales dans la prise en charge des problématiques spécifiques à chaque quartier sont relevées.

# Changements souhaités

En définitive, les atouts des quartiers sont à valoriser, alors que les faiblesses devraient faire l'objet d'une prise en charge ou d'une réflexion collective et concertée entre autorités et acteurs des quartiers. Les changements souhaités dans deux quartiers – souhaits concordants – ont trait à la sécurité publique. En d'autres termes, la problématique de la circulation de la drogue et de la présence des toxicomanes dans les espaces publics fréquentés par les jeunes sont mises en lien avec l'assainissement du centre-ville qui « repousserait » le problème vers les quartiers populaires, la Borde et une partie de Bellevaux.

La question des incivilités, des nuisances sonores ainsi que, dans une moindre mesure, des conflits de voisinage, sont une problématique pour laquelle les acteurs et les résident·e·s attendent une mobilisation collective avec les autorités publiques pour améliorer la qualité de vie au sein des quartiers. Parmi les souhaits spécifiques, les occurrences permettent de mentionner trois points:

La nécessité de repenser l'espace à la Borde afin de créer les conditions d'un vivre-ensemble qui semble presque inexistant: absence de parc public, de lieu de rencontre véritablement intergénérationnel. La proximité des habitations avec la grande route passante crée en soi un important problème de sécurité publique. La Borde est de fait défavorisée par la configuration même du quartier.

A Prélaz, l'un des souhaits spécifiques qui ressort de l'analyse, est la prise en charge par l'autorité de la question sensible de la cohabitation au sein de l'espace public entre certaines personnes, à majorité des femmes et certains fidèles de la mosquée du sous-secteur de Prélaz. Les premières se disent être harcelées du regard par certaines personnes fréquentant le lieu de culte. Sur ce même sujet, les entretiens soulignent aussi la bonne cohabitation à travers la proximité de l'église avec la mosquée.

A Bellevaux, la cohabitation entre résident·e·s de longue date, issus ou non de la migration et les résident·e·s nouvellement établis, mérite une attention particulière. Les activités de la FASL parviennent notamment à réunir les habitant·e·s autour des règles du vivre-ensemble, mais la mise en œuvre de l'approche participative de la politique de quartier de la Ville de Lausanne semble difficile à appliquer dans un contexte où des parties de la population cohabitent avec les autres sans souhaiter les côtoyer de plus près. Reste à savoir s'il ne faut pas repenser l'approche participative en tenant compte davantage encore des spécificités sociales des quartiers.

Finalement, on arrive à la conclusion que la politique de quartier de la Ville de Lausanne doit, dans la mesure du possible, mieux encore partir des spécificités et besoins de chaque secteur pour garantir une équité sociale. On ne saurait attendre les mêmes engagements des résident·e·s de quartiers, dont la population est bien lotie et dispose un bon niveau de for-

mation, que de quartiers comme la Borde qui concentrent des situations de précarité administrative ou économique et connaissent des discriminations à large échelle. Simultanément cet exemple illustre aussi que des quartiers relativement homogènes du point de vue socio-économique, voire éventuellement culturel, possèdent de réels atouts en termes d'entraide et de solidarité. Cette constatation rejoint un résultat des recherches urbaines montrant qu'à certaines conditions, l'intégration socioculturelle est favorisée dans des voisinages homogènes (Cattacin 2006), tandis que la mixité socio-économique ne permet pas nécessairement de lutter contre les inégalités sociales, en dépit de certains discours politiques (Projets urbains 2011).

Si la politique de quartier reste une approche générale, au niveau de sa mise en œuvre, elle doit pouvoir s'adapter aux réalités complexes sur le terrain. Les observations menées incitent à penser que les professionnel·le·s de terrain sont particulièrement bien placés pour remonter les informations aux autorités de la Ville. Toutefois, une bonne coordination de ces professionnel·le·s entre eux et avec d'autres responsables de la politique des quartiers semble une piste d'action à privilégier.



# 6. Références citées

## 6. Références citées

**Ambruso, Martina, Denise Efionayi-Mäder et Didier Ruedin (2017)** Accès aux prestations municipales de proximité: collectivités migrantes dans les quartiers de la Ville de Genève. Neuchâtel: SFM, Université de Neuchâtel.

**Barou, Jacques (2008)**. Mixité sociale et accès au logement: un couple antagonique ? In: *Recherches et Prévisions*, n°94, 2008. Politiques du logement: questions sociales. pp. 49-57.

**Cattacin, Sandro (2006)**. Why not "ghettos" ? The governance of migration in the splintering city. Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration, Migration and Ethnic Relations, 2006, vol. 6, no. 2 Charmes, Éric et Marie-Hélène Bacqué (2016). Mixité sociale, et après ? Paris: PUF.

**Da Cunha, Antonio et al. (2016)**. Le contrat de quartier des Boveresses, une expérience participative dans la Ville de Lausanne. Démarche évaluative: retours d'expériences et recommandations. Lausanne: Observatoire de la ville et du développement durable.

**Département fédéral de l'intérieur (2015)**. Protection contre la discrimination. Comment inciter, motiver et mettre en place un processus de sensibilisation au sein de l'administration. Berne: DFI.

**Efionayi-Mäder, Denise et Didier Ruedin (2017)**. Etat des lieux du racisme anti-noir-e en Suisse: étude exploratoire à l'attention du Service de Lutte contre le Racisme (SLR). Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM).

**Grandchamps-Grin, Claude et al. (2003)**. Agenda 21: Etude de la démarche participative de la Ville de Lausanne dans les projets «quartiers 21» et «ilot Riponne-Tunnel». [www.grisel.ch/Julien/Q21.pdf](http://www.grisel.ch/Julien/Q21.pdf).

**Horber-Papazian, Katia et al. (2017)**. Rapport d'évaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne. Lausanne: Université de Lausanne.

**Martouzet Denis (2016)**. «Voisinage et injonction au vivre-ensemble: analyse relationnelle», *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol 11, numéro 2.

**Office fédéral du développement territorial ARE (2016)**. Développement durable et qualité de vie dans les quartiers. Berne: ARE.

**Programme Projets urbains (éd.) (2013)**. Les quartiers en action: une approche plurielle pour un développement partagé. Berne: Office fédéral du développement territorial ARE.

**Programme Projets urbains (éd.) (2011)**. Mixité sociale et développement de quartier: entre désir et réalité. Berne: Office fédéral du développement territorial ARE.

**Vertovec, Steven (2017)**. Talking around super-diversity. *Ethnic and Racial Studies*, 42:1. pp.125-139.

**Ville de Lausanne (2019)**. Portrait statistique 2019.

**Ville de Lausanne, (2018a)**. Politique de quartiers: première étape. Rapport-préavis N°2018/12 du 22 mars 2018.

**Ville de Lausanne (2018b)**. Situation du quartier 14 - Borde/Bellevaux au sein de la ville de Lausanne.

**Ville de Lausanne (2018c)**. Situation du quartier 3 – Sébeillon/Malley au sein de la ville de Lausanne.

**Ville de Lausanne (2017)**. Statistique 2017.

**Ville de Lausanne (2001)** Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne (Agenda 21). Rapport-préavis n°211 du 19 avril 2001.

## Sites consultés

[www.lausanne.ch/statistique](http://www.lausanne.ch/statistique)

[fasl.ch/presentation/la-fasl](http://fasl.ch/presentation/la-fasl)

[www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/centres-socio-culturels.html](http://www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/centres-socio-culturels.html)

[www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html](http://www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/ville-durable/vivre-ensemble.html)

[www.faverge.ch/presentation/la-maison-de-quartier/](http://www.faverge.ch/presentation/la-maison-de-quartier/)

Données pour le quartier Sébeillon/Malley:

[www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers/03-sebeillon-malley.html](http://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers/03-sebeillon-malley.html)

Données pour le quartier Borde/Bellevaux:

[www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers/14-borde-bellevaux.html](http://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers/14-borde-bellevaux.html)

Données générales par quartier:

[www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique/quartiers.html](http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique/quartiers.html)

Cartes thématiques:

[www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/cartes-thematiques.html](http://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/cartes-thematiques.html)

# 7. Annexes

# Démarches et méthodes

Cette recherche est essentiellement exploratoire, en s'appuyant également sur une analyse secondaire de statistiques descriptives. Elle se base sur trois types de sources: une série d'entretiens, de focus groups (FG) et de discussions de groupe informelles, des observations participantes et non participantes et une brève revue de la littérature sur les politiques publiques dans le domaine de l'étude.

L'étude a été menée à trois niveaux. Le premier niveau concerne des autorités publiques, les établissements scolaires et les œuvres caritatives présentes au sein des quartiers. Les premières visites des quartiers ainsi que les pré-enquêtes qui ont suivi ont permis de mesurer les rôles de ces acteurs dans la promotion du vivre-ensemble. Les autorités rencontrées (liste ci-dessous), ont respectivement dans leurs cahiers de charge une part d'activités importantes en lien avec la politique de quartiers ou, de manière spécifique, avec les quartiers à l'étude. Les différentes interviews ont permis de comprendre le point de vue institutionnel et politique des autorités lausannoises. En ce qui concerne les établissements scolaires, le choix volontaire du Gymnase de Provence et de l'école primaire de Prélaz dans le quartier de Sébeillon/Malley se justifie particulièrement par le rôle central qu'ils jouent dans la promotion de la mixité sociale et la participation au vivre ensemble notamment au sein de la jeunesse. La fréquentation des jeunes autour des établissements scolaires amènent les parents à se côtoyer lors des activités publiques. Enfin, le choix de rencontrer les responsables des œuvres caritatives, notamment les boutiques de seconde main qui bordent les quartiers étudiés s'explique par le fait que ce sont des structures qui sont en contact avec la plupart des populations des quartiers. Les entretiens l'ont confirmé, elles sont parmi celles qui connaissent le mieux les réalités sociologiques et socio-économiques de leurs client·e·s. Plus que de simples commerces, ce sont des lieux d'échanges, de discussions –voire de confidences– où toutes les catégories sociales se croisent.

Le deuxième niveau concerne les (autres) acteurs présents dans les quartiers et qui ne sont pas forcément des résident·e·s. Il s'agit des tenancier·ère·s de bars, restaurants, des responsables des pharmacies, des gérant·e·s de commerces de proximité (tabacs, boutiques, garages) ainsi que des personnes relais telles que les professionnel·le·s (de l'animation socioculturelle, médiation de conflits, etc.) et les moniteur·trice·s, membres des associations socioculturelles et une concierge d'églises. L'ensemble de ces acteurs ont été également retenus après des pré-enquêtes qui ont permis de déterminer leur rôle actif dans la vie du quartier. Leur connaissance des lieux à travers les interactions sociales qu'ils ont avec les résident·e·s, a été décisive pour mieux connaître et comprendre les quartiers sur une durée d'étude limitée.

Enfin un certain nombre d'entretiens s'est fait sous forme de focus groups formels et de groupes de discussion informels (de différentes associations de quartiers, groupes de jeunes d'âges différents, groupes de résident·e·s). Les groupes de discussions informels ont été mis en place devant le refus de certains résident·e·s de participer aux focus groups formels, ce qui supposait, entre autres, de s'asseoir autour d'une table à l'intérieur des locaux, de suivre un protocole, etc. Ils ont permis d'approfondir les informations recueillies lors des focus groups, mais aussi de recueillir des données exhaustives sur tous les thèmes abordés lors des enquêtes.

Des observations participantes (participations aux activités de vacances) et non participantes (balades incognito dans le cadre, fréquentation de lieux publics tels que les commerces et les restaurants) ont été réalisées lors des enquêtes de terrain. Le nombre élevé de personnes interrogées a permis d'atteindre la saturation dans chacun des quartiers. Les enquêtes de terrains ont été complétées par une revue ciblée de la littérature sur les politiques publiques et les questions relatives au vivre-ensemble et à la cohésion sociale dans les quartiers. Sur l'ensemble des personnes rencontrées en groupes ou de manière individuelle, toutes les catégories d'âges sont représentées: jeunes, jeunes adultes, adultes et personnes âgées (effectif minime).

Il en va de même pour le genre et les origines sociales. Si les hommes sont plus nombreux dans les groupes de discussion, les femmes sont majoritaires dans les entretiens individuels. Toutes techniques confondues, environ 40% de femmes ont été interrogées. Plusieurs nationalités ont pris également part à l'étude, confirmant ainsi la diversité de la population lausannoise. Ils sont originaires des Balkans (Serbie, Kosovo, Croatie), de la Turquie, de l'Afrique subsaharienne et du Nord (Érythrée, Congo/Zaire, Congo Brazzaville, du Sénégal, de l'Angola, de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc), de l'Amérique Latine et de l'Asie, de l'Europe (France, Espagne, Italie, Portugal).

Les guides d'entretiens ont été adaptés à la spécificité des contextes étudiés: les contextes de la Borde et de Bellevaux et celui de Malley/Sébeillon/Prélaz, ainsi qu'aux personnes ou groupes cibles (autorités publiques, résident·e·s jeunes, adultes; autres acteurs présents dans ou à proximité des quartiers; professionnel·le·s et moniteur·trice·s de terrain, personnes ressources etc.).

Les autorités publiques ont été interrogées sur leurs cahiers des charges respectifs en lien avec le vivre-ensemble et la cohésion sociale au sein des quartiers et de la ville de Lausanne ainsi que sur la complémentarité des actions menées. Avec les professionnel-le-s, les discussions ont principalement fait le tour des modalités du vivre-ensemble au sein des quartiers, les réalités concrètes sur les différents sites étudiés et sur les interactions sociales au sein des quartiers. Les autres acteurs et les résident-e-s ont répondu notamment aux questions posées sur leur implication et leur participation à la vie et aux activités de quartiers, leurs vécus et la situation des collectivités au sein des quartiers ainsi que les atouts et les faiblesses inhérentes aux prestations communales.

## Difficultés surmontées

Malgré les recommandations des autorités rencontrées lors de la première série d'entretiens, la prise de contact sur les terrains et la réticence de plusieurs résident-e-s à prendre part aux entretiens a considérablement ralenti la progression de la recherche. Une fois les finalités différentes de notre démarche par rapport à d'autres études et évaluations, menées récemment, clarifiées (exploration des besoins et non des politiques), la plupart des interlocuteurs-trices contactés ont consenti à nous accorder un entretien.

Il en va de même pour la constitution des focus groups. Malgré les garanties de confidentialité, l'enregistrement des entretiens crée chez certaines personnes une réticence à donner librement leurs avis, celles-ci se limitant à répondre à des questions fermées. Toutefois, le changement de stratégie qui consiste à privilégier les discussions informelles - individuelles ou en groupes - a permis de toucher un effectif important de personnes et d'avancer dans les enquêtes.

**Tableau 1: Nombre et type d'entretiens par acteurs interviewés**

	PRÉ-ENQUÊTES	ENTRETIENS INDIVIDUELS	FG (FORMELS)	DISCUSSIONS COLL. INFORM.	OBSERVATIONS	TOTAL
<b>Autorités publiques</b>						
Services de la Ville		5				5
Etablissements scolaires		2				2
<b>Acteurs quartiers et environs</b>						
Centres socioculturels					3	3
Associations			1			1
Commerces de quartier	5	7				12
Autres		2				2
<b>Professionnel-le-s, moniteurs-trices</b>	5	18	1			24
<b>Habitant-e-s et activités quartiers</b>	5	30	1	7	8	51
<b>Total</b>	15	64	3	7	11	100

\* Les entretiens se sont parfois faits en présence de plusieurs personnes.

# Descriptif du projet

Mars 2018 à Septembre 2018

## « Quartiers lausannois: appartenances socio-culturelles et sentiments d'exclusion sociale »

### De quoi s'agit-il ?

De mars à septembre 2018, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel conduit une étude avec le titre susmentionné dans deux quartiers de la Ville de Lausanne. Ce mandat lui a été confié par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI).

### Contexte

La Ville de Lausanne connaît une mixité sociale, une mobilité et un taux de la population migrante parmi les plus élevés de Suisse. Pour mieux saisir les modalités du vivre-ensemble, les perceptions réciproques entre personnes d'origines ou de profils différents, et l'attachement aux lieux de vie, une étude exploratoire s'intéresse à deux quartiers: Sébeillon/Malley/Prélaz et Borde/Bellevaux. Ces derniers ont été choisis en raison de leur développement propre, de la densité de population et de la diversité qu'ils représentent.

### Objectifs de l'étude

Partant, l'étude vise à répondre, entre autres, aux questions suivantes:

- Quel rôle joue la perspective de quartier dans le sentiment d'intégration des personnes migrantes et des résident.e.s suisses de longue date ?
- Quels sont, en la matière, le vécu et la situation des collectifs et individus présents dans les quartiers ?
- Comment les questions d'égalité des chances (équité), ainsi que de discrimination, sont-elles perçues dans les quartiers retenus ?
- Quels sont les atouts et faiblesses inhérents aux prestations municipales et quelles pistes d'actions pourraient être mises en place pour compléter l'offre déjà existante en tenant compte de la spécificité de chaque quartier ?

### But général

Les informations qui vont être recueillies permettront de connaître les atouts et d'identifier les difficultés spécifiques à chaque quartier ainsi que, dans la mesure du possible, de formuler des pistes d'action pour favoriser le vivre-ensemble des résident.e.s.

### Population cible

La population-cible est constituée par l'ensemble des résident.e.s. L'étude tiendra compte des différences liées au genre et à la diversité des profils et trajectoires des habitant.e.s. Une attention particulière sera portée sur les personnes ayant le sentiment d'être socialement exclues.

### Démarche privilégiée

Cette étude se base essentiellement sur une combinaison de méthodes qualitatives à savoir des entretiens individuels et des groupes de discussions avec différents acteurs sur le terrain, des habitant.e.s des deux quartiers, ainsi que l'observation participante. Une analyse des données secondaires scientifiques, statistiques, etc. permettra d'améliorer le savoir sur la connaissance sociologique des deux quartiers.

### Résultats attendus

Les données récoltées seront croisées et confrontées afin de répondre aux questions de l'étude. Le cas échéant, le SFM formulera, en concertation avec le mandant, des recommandations générales dans une perspective d'optimisation des services en place.

### Le SFM

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) est un institut de recherche et d'enseignement de l'Université de Neuchâtel. Depuis sa création en 1995, il contribue au débat sur les migrations et plus de 300 projets de recherche ont été réalisés. Pour plus d'informations: [www.migration-population.ch](http://www.migration-population.ch).

### Personnes de contact

**Angèle Flora Mendy**  
Collaboratrice scientifique  
[angele.mendy@unil.ch](mailto:angele.mendy@unil.ch)  
Tél. 078 762 85 08

**Denise Efionayi-Mäder**  
Responsable du projet  
[denise.efionayi@unine.ch](mailto:denise.efionayi@unine.ch)  
Tél. 032 718 39 33

# Liste des personnes interviewées

## Autorités de la ville de Lausanne et établissements scolaires

**M. Tanguy Ausloos**, Délégué à la jeunesse, Secrétariat général Enfance, Jeunesse et Quartiers

**Dr Damien Wirths**, Adjoint administratif en charge de la coordination des quartiers, Enfance, jeunesse et quartiers

**Mme Geneviève Ziegler**, Adjointe administrative, responsable contrats de quartier, Secrétariat général Enfance, jeunesse et quartiers/ contrats de quartier

**M. Vincent Léchaire**, Responsable des correspondants de nuit, Direction de la sécurité et de l'économie, Secrétariat général, Observatoire de la sécurité

**Mme Nathalie Jaunin**, Directrice de l'Etablissement primaire de Prélaz

**M. Laurent Massonnet**, Directeur du Gymnase Provence

## Équipe éducateurs sociaux et moniteurs de la Permanence Jeunes Borde

**M. Laurent Dougoud**, PJB

**Mme Stéphanie José**

**M. Stéphan Cando**

**M. Julio Dusage**

**Mme. Prudence Mukoma**

**Mme Rachel Vemba**

**M. Michael Reusser**

**M. Samson Yemane**

## Équipe du centre socioculturel de Belleaux

**M. Nicolas Corbaz**

**Mme Sophie Dallenbach**

**Mme Séverine Pedraza**

## Équipe du centre socioculturel de Prelaz-Valency

**Mme Camille Bernath**

**Mme Kyrha Richter**

**M. Franco Deguglielmo**

# Thèmes du guide d'entretien générique : habitant.e.s

## Identification sociologique

- Homme/femme
- Origine
- Parent.e /célibataire/jeune
- Profession
- Activité
- Durée de présence dans le quartier
- Lieux d'habitation avant l'installation dans le quartier

## Vie et interactions dans le quartier « vivre ensemble »

- Avez-vous choisi d'habiter le quartier ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à venir vous installer ici ?
- Connaissez-vous bien votre quartier ?
- Quelles sont les activités de quartier auxquelles vous participez ?
- Lesquelles appréciez-vous particulièrement ?
- Si vous devez citer précisément les points forts de votre quartier que diriez-vous ?
- Parmi ces points forts, qu'appréciez-vous le plus dans votre quartier ?
- Si vous devez améliorer certaines choses sur votre quartier, que diriez-vous ?
- Parmi ces choses à améliorer, quelles sont les plus urgentes ?
- Connaissez-vous d'autres voisins du quartier ?
- Quels sont vos rapports de cohabitation ?
- Vos relations sont-elles cordiales ?
- Avez-vous des activités sociales ensemble ? Lesquelles ?
- Rencontrez-vous dans le cadre des activités de quartiers ? Lesquelles par exemple ?
- Comment jugez-vous les relations entre les voisins du quartier ?
- Arrive-t-il qu'il y ait des mésententes entre voisins ? Pour quelles raisons ?
- Comment l'expliquez-vous et comment les gérez-vous ?
- Qui fréquentez-vous dans le quartier (personnes de même origine ? voisins immédiats, parents d'autres enfants, collègues....)
- Que répondriez-vous à la question de savoir si vous êtes bien intégré dans votre quartier ?
- Selon vous, ce serait quoi être bien intégré dans le quartier ?



### **Prestations municipales et le «vivre ensemble» dans le quartier**

- Quelles sont les activités socioculturelles ou sociales qui existent dans le quartier ?
- Savez-vous qui les ont mis en place pour les habitant·e·s du quartier ?
- Prenez-vous part à ces activités, seul·e ou en famille ?
- Ces activités, contribuent-elles à créer des interactions entre vous et les autres habitant·e·s du quartier ?
- Pouvez-vous me citer quelques-unes de ces activités et celles que vous appréciez le plus ?
- Percevez-vous l'attention des autorités publiques dans votre quartier ?
- Comment cette attention se manifeste-t-elle ? (Mise en place de nouvelles activités, contact avec les résident·e·s, approche collaborative...).
- Ces activités sont-elles suffisantes et complètes ?
- En tant qu'habitant·e du quartier, vous sentez-vous suffisamment pris en compte par les autorités publiques à travers les activités initiées dans le quartier ?
- Quelle est la réputation de votre quartier ?
- Comment se justifie-t-elle ?

### **Discriminations, exclusion sociale et équité sociale**

Nous venons d'aborder les interactions sociales entre résident·e·s dans votre quartier ainsi que les actions des autorités publiques pour le « mieux vivre » dans votre quartier.

- Vous sentez-vous « privilégié » ou « discriminé » par rapport aux autres quartiers de la ville si vous devez comparer ? Pourquoi ?
- Quelles formes ce « privilège » ou cette « discrimination » prennent-ils ?
- Autrement dit, qu'est-ce qui fait que vous vous sentez privilégié ou qu'est-ce qui fait que vous vous sentez discriminer par rapport aux autres quartiers ?
- Du point de vue personnel, vous sentez-vous discriminer dans vos interactions avec les autres habitant·e·s du quartier et au-delà ?
- Si vous devez me dire concrètement ce que vous percevez comme discriminant dans votre vie de tous les jours dans le quartier et au-delà que me diriez-vous ?
- Vous sentez-vous « exclu » socialement ou bien intégré dans la vie du quartier ?
- En termes d'activités sociales, qu'est-ce qui devrait être fait dans le quartier pour lutter contre l'« exclusion » ou les « discriminations »
- Dans cette lutte, quelle serait votre propre participation ? celle des autres habitant·e·s ? Celle des autorités ?
- Etes-vous engagé activement dans une activité de quartier
- Fréquentez-vous un centre socioculturel ou une association ? Pourquoi ?
- Connaissez-vous les élus politiques du quartier ? Si oui, discutez-vous avec eux/elles ?

Bureau lausannois  
pour les immigrés  
pl. de la Riponne 10  
Case postale 5032  
1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch/bli](http://www.lausanne.ch/bli)  
[bli@lausanne.ch](mailto:bli@lausanne.ch)  
T +41 21 315 72 45